

**Djellaoui s'enquiert
de l'avancement des
travaux d'extension**

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● UNION AFRICAINE

L'Algérie conduit les consultations africaines visant à renforcer la complémentarité entre gouvernance, démocratie, droits de l'Homme, paix et sécurité (P3)

ALGÉRIE-NIGER

"L'Afrique aux Africains" prend corps avec la première cargaison de brut "Meleck"

L'histoire économique du Sahel vient de s'écrire. Avant-hier, au terminal pétrolier de Sèmè au Bénin, Sonatrach et la Société nationale nigérienne du pétrole, Sonidep, ont procédé au chargement de la toute première cargaison de pétrole brut nigérien "Meleck", commercialisée conjointement. Un geste technique en apparence, mais hautement symbolique : c'est le point de départ d'une nouvelle ère de coopération Sud-Sud, où les richesses de l'Afrique sont valorisées par les Africains pour les Africains. Selon le communiqué de Sonatrach, cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations des hautes autorités des deux pays visant à renforcer les relations commerciales bilatérales.

(Lire en Page 4)



● CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

**Ancrer durablement
un comportement
responsable chez tous
les usagers** (P5)

● PALESTINE OCCUPÉE

**Les violences des colons
à Qusra révèlent un autre
visage du terrorisme
organisé de l'occupation** (P12)

MDN : arrestation de 3 individus et saisie de plus de 31 kg de cocaïne à Tamenghasset



Des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire relevant du Secteur militaire de Tamenghasset en 6e Région Militaire, ont procédé vendredi à l'arrestation, de trois (03) individus et à la saisie d'une quantité importante de drogues dures (cocaïne) s'élevant à 31 kilogrammes, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"En exécution des instructions du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire, relatives à l'intensification de la vigilance et des missions de surveillance le long des frontières, et dans la dynamique des efforts de lutte contre les barons de la contrebande et les narcotrafiquants, et suite à l'exploitation optimale des informations, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire relevant du Secteur militaire de Tamenghasset en 6e Région Militaire, ont procédé à l'arrestation, le 14 août 2026, de trois (03) individus et à la saisie d'une quantité importante de drogues dures (cocaïne) s'élevant à 31 kilogrammes, dissimulés minutieusement à l'intérieur d'un véhicule touristique transporté à bord d'un camion semi-remorque", précise la même source.

"Cette opération qualitative, réaffirme une fois de plus la mobilisation des unités de l'Armée Nationale Populaire, à travers toutes ses composantes, afin de faire face aux tentatives visant à porter atteinte à la quiétude et à la sécurité du citoyen et à inonder notre pays de ces substances toxiques", conclut le communiqué.

Incendie en Landes : plus de 1 580 hectares parcourus, 650 personnes évacuées

Un incendie se poursuivait samedi dans le secteur de la commune de Luglon, dans les Landes, où les flammes avaient parcouru environ 1 580 hectares répartis sur deux zones distinctes, a annoncé la préfecture des Landes dans un point de situation diffusé à 9h.

DEUX FOYERS, UNE SAUTE DE FEU

Selon la préfecture, la première zone correspond au foyer initial de l'incendie, tandis que la seconde résulte d'une saute de feu ayant déporté le sinistre au sud-est du bourg de Luglon.

Au total, 550 sapeurs-pompiers sont mobilisés pour lutter contre la propagation du feu, précise la même source, qui indique que les moyens aériens vont reprendre leur rotation.

Grâce à l'intervention des secours, aucune habitation n'a été touchée à ce stade, selon la préfecture. L'incendie demeure toutefois particulièrement actif dans le sud-est de la commune de Luglon, à proximité de la commune de Garein.

Les routes départementales RD 327 et RD 14 sont coupées au nord et au sud de Luglon, tandis qu'une partie de la RD 834 est interdite à la circulation, une déviation ayant été mise en place, selon la préfecture des Landes.

650 ÉVACUATIONS DEPUIS LE DÉBUT DE L'INCENDIE

Dans la nuit, la partie ouest de la commune de Garein a été évacuée, soit environ 100 personnes, selon la préfecture. Depuis le début de l'incendie, 650 personnes au total ont été évacuées par le groupement de gendarmerie des Landes.

La préfecture demande aux personnes évacuées de ne pas tenter de réintégrer leur domicile.

La commune de Sabres a ouvert un lieu de rassemblement dans sa salle des fêtes ainsi que dans le domaine de Landes Vertes, où une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) a été activée, selon la même source.

La population est invitée à suivre les consignes des autorités sur place, à s'informer via les canaux officiels et la radio Ici Gascogne, et à éviter le secteur afin de faciliter le passage des services de sécurité et de secours.

Le centre opérationnel départemental (COD) reste activé en préfecture pour coordonner l'action des services, précise la préfecture des Landes.

Madrid prolonge jusqu'en 2030 l'exploitation de sa centrale nucléaire

Le ministère espagnol pour la Transition écologique et le Défi démographique a accordé le renouvellement de l'autorisation d'exploitation des unités I et II de la centrale nucléaire d'Almaraz, par un arrêté (Orden TED/864/2026) daté du 12 août et publié vendredi au Bulletin officiel de l'État (BOE). Ce texte révoque l'arrêté précédent (TED/773/2020, du 23 juillet 2020), qui autorisait l'exploitation jusqu'au 1er novembre 2027 pour l'unité I et jusqu'au 31 octobre 2028 pour l'unité II. La nouvelle autorisation est valable pour les deux unités jusqu'au 8 juin 2030 inclus.

L'exploitant, le groupement Centrales Nucleares Almaraz-Trillo (CNAT), avait demandé le 30 octobre 2025 une modification prorogeant la validité de l'autorisation jusqu'à cette date, en s'appuyant sur une révision périodique de sûreté (RPS) valable jusqu'en 2030. Le Conseil de sûreté nucléaire (CSN), saisi pour avis préceptif le 17 novembre 2025, a rendu un rapport favorable le 16 juillet 2026, sous réserve du respect des limites et conditions fixées en annexe de l'arrêté. La procédure avait été suspendue « à titre indéfini » par un arrêté du 27 février 2026, dans l'attente de cet avis, le ministère invoquant le « volume et la complexité » de la documentation technique portant sur les deux unités. L'extension accordée correspond à environ 31 mois supplémentaires pour l'unité I et 19 mois pour l'unité II par rapport aux échéances initiales de 2027 et 2028. Le ministère précise que cette prolongation ne modifie ni le reste du calendrier d'arrêt du parc nucléaire espagnol, ni la date de cessation définitive de l'ensemble de ce parc, fixée à 2035. Dans l'exposé des motifs, le ministère souligne que la crise au Moyen-Orient a accru la volatilité des prix des combustibles fossiles, notamment du gaz naturel, renforçant l'exposition du pays à cette dépendance. La prolongation de la disponibilité d'Almaraz est présentée comme une mesure « conjoncturelle » destinée à modérer cette exposition, en attendant que les mesures structurelles de développement des renouvelables et du stockage produisent leurs effets. Selon l'analyse de sensibilité propre du ministère, l'effet de cette prolongation sur le mix électrique serait limité : la réduction de la production renouvelable atteindrait 1,4 % par rapport au scénario du Plan national intégré énergie-climat (PNIEC) à l'horizon 2030, contre une baisse de 7 % de la production de gaz naturel en cycle combiné par rapport au même scénario. Le texte précise que cette prolongation ne compromet pas l'objectif européen de l'Espagne en matière d'énergies renouvelables. L'arrêté maintient la puissance thermique autorisée à 2 947 mégawatts thermiques (MWt) pour chacune des deux unités. Il impose à l'exploitant de justifier, au moins un an avant l'échéance du 8 juin 2030, la sûreté nucléaire et la radioprotection de l'installation pour la période allant de l'arrêt de l'exploitation jusqu'à l'octroi de l'autorisation de démantèlement. L'autorisation pourra être retirée à tout moment en cas de non-respect des conditions fixées, d'inexactitudes dans les données fournies ou de facteurs défavorables non identifiés à ce jour en matière de sûreté nucléaire et de protection radiologique.



Afrique de l'Est : plus de 40 millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire aiguë

L'Afrique de l'Est fait face à une crise humanitaire majeure avec plus de 40 millions souffrant d'insécurité alimentaire aiguë, a déclaré le bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires, OCHA, dans un rapport publié vendredi.

«Au total, 40,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, notamment au Soudan du Sud, au Soudan et en Somalie, tandis que les niveaux de malnutrition aiguë restent alarmants, touchant 8,3 millions d'enfants âgés de 6 à 59 mois », a rapporté le bureau onusien pour la coordination des affaires humanitaires.

Selon le bureau onusien, la situation est aggravée par «une charge importante d'épidémies en 2026, notamment le choléra, avec plus de 12 000 cas recensés au Soudan du Sud depuis le début de l'année ».

« Alors que des cas d'Ebola continuent d'être signalés en RDC, les pays voisins dont l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud renforcent leurs mesures de préparation ; cela exerce une pression supplémentaire sur des ressources limitées et risque de restreindre les fonds disponibles pour répondre à de nouveaux chocs », rapporte OCHA.

Le rapport précise que la situation est aggravée par «la conjugaison de plusieurs facteurs de pression, notamment les niveaux déjà élevés de déplacements, d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition, auxquels s'ajoutent de sévères contraintes de financement, les répercussions de la crise au Moyen-Orient et la récente épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), qui fait peser des risques accrus sur les pays voisins, aggrave la vulnérabilité existante ».

Selon l'Organisation météorologique mondiale, OMM, l'Afrique de l'est est aussi menacée par un épisode majeur du phénomène climatique El Niño qui risque d'entraîner des précipitations excessives, des inondations dévastatrices et d'aggraver l'insécurité alimentaire dans une région déjà très vulnérable.

Affaire des élèves disparus au Mexique : un ancien gouverneur arrêté

Un ancien gouverneur accusé d'avoir dissimulé des preuves dans l'affaire des 43 étudiants disparus en 2014, qui a secoué le Mexique et reste non résolue, a été arrêté, a annoncé jeudi le bureau du procureur général. Les étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa ont disparu le 26 septembre 2014 dans l'Etat de Guerrero (sud), alors qu'ils se rendaient en autocar à Mexico pour participer à une manifestation. Bien que des dizaines de personnes aient été poursuivies, aucune n'a été condamnée.

On ignore également où se trouvent les corps des étudiants : à ce jour, seuls les restes de trois d'entre eux ont été retrouvés. L'homme arrêté est Angel Aguirre, qui était gouverneur de Guerrero au moment des disparitions. Selon un communiqué, le bureau du procureur général l'accuse d'avoir "dissimulé des preuves concernant le sort des étudiants". Angel Aguirre, aujourd'hui âgé de 70 ans, a demandé un congé en octobre 2014 et a quitté ses fonctions avant la fin de son mandat.

Il est depuis resté à l'écart de la vie publique. Le gouvernement de l'ancien président Enrique Peña Nieto (2012-2018) a lancé une première enquête qui a conclu que les corps des jeunes hommes avaient été incinérés et leurs cendres jetées dans une rivière de l'Etat de Guerrero. Son successeur Andrés Manuel López Obrador (2018-2024) a ordonné une nouvelle enquête sur cette affaire, qu'il a qualifiée de "crime d'Etat". Les deux enquêtes s'accordent sur le fait que les étudiants ont été attaqués par un groupe criminel en collusion avec la police locale. L'affaire d'Ayotzinapa est désormais une priorité pour le gouvernement de la présidente actuelle Claudia Sheinbaum, pour qui l'objectif doit être "la vérité, la justice et retrouver les jeunes hommes".

UNION AFRICAINE

L'Algérie conduit les consultations africaines visant à renforcer la complémentarité entre gouvernance, démocratie, droits de l'Homme, paix et sécurité

L'Algérie, en sa qualité de présidente du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois d'août en cours, a présidé la réunion consultative annuelle entre le Conseil, le sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) chargé des droits de l'Homme, de la démocratie et de la gouvernance, et la Plateforme de l'Architecture africaine de gouvernance et de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AGA-APSA).

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des consultations annuelles visant à évaluer les progrès réalisés dans le renforcement de la coordination entre les différents organes et institutions de l'UA, à échanger les vues sur les tendances et les défis émergents dans les domaines de la gouvernance, de la démocratie, de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, de la paix et de la sécurité, et à examiner les moyens d'adopter des réponses africaines coordonnées pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et de l'instabilité. Ces consultations revêtent une importance particulière dans le contexte de la présidence de la plateforme AGA-APSA assurée aux niveaux politique et technique par le CPS pour la période 2026-2028. Elles offrent l'opportunité de renforcer l'approche de "l'Union africaine unie dans l'action" et de dépasser les

approches fragmentées entre les systèmes de gouvernance, de paix et de sécurité.

Dans l'allocution d'ouverture qu'il a prononcée, en sa qualité de président de la réunion, l'ambassadeur d'Algérie et son Représentant permanent auprès de l'UA, M. Mohamed Khaled, a mis en avant les principales avancées réalisées depuis les précédentes consultations, notamment l'adoption du thème envisagé de l'UA pour l'année 2028 sur les droits de l'Homme, la démocratie et la gouvernance, l'élaboration d'une feuille de route commune entre l'AGA et l'APSA, et le développement du modèle de déclenchement de l'UA (Trigger Model) dans le cadre du mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises.

Il a également souligné l'importance d'unifier les efforts, d'éviter la redondance des initiatives, d'orienter les ressources disponibles vers l'action commune et de soutenir les initiatives existantes en renforçant leur efficacité sur le terrain.

Le président du Conseil a insisté sur le fait que "la situation actuelle sur le continent impose de passer du simple engagement théorique à des mesures pratiques et concrètes et de renforcer la capacité de l'UA à prévenir les crises et à y répondre, afin de bâtir une Afrique plus stable, plus démocratique et plus prospère, loin du double standard".

L'ambassadeur d'Algérie et son Représentant permanent ont en outre réaffirmé l'importance de poursuivre le renforcement de la complémentarité entre la gouvernance, la démocratie, les droits de

l'Homme, la paix et la sécurité, en tant que "piliers essentiels à la réalisation de la stabilité et du développement durable en Afrique".

La séance a, par ailleurs, été marquée par les interventions de M. Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, de l'ambassadeur Jevin Pillay Ponisamy, Représentant permanent de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) auprès de l'UA, en sa qualité de vice-président de la Plateforme AGA-APSA, et de l'ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent de la République du Burundi auprès de l'UA et vice-président du COREP chargé des droits de l'Homme, de la démocratie et de la gouvernance. Lors de cette réunion, les participants ont examiné les moyens de renforcer la mise en œuvre des instruments juridiques africains relatifs aux valeurs communes, notamment la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, exhortant les Etats membres qui ne l'ont pas encore ratifiée à finaliser les procédures de ratification, tout en veillant à honorer les engagements y afférents et à soumettre des rapports périodiques.

Les participants ont également souligné la nécessité de "passer d'une coordination annuelle à une coopération concrète et durable, fondée sur la mise en œuvre d'initiatives communes, le renforcement de l'échange d'informations et le soutien aux efforts de prévention des conflits, tout en remédiant aux



insuffisances en matière de gouvernance, notamment celles liées à la transparence, à la reddition de comptes, à l'inclusion et à l'efficacité des institutions".

Les participants ont aussi examiné dans quelle mesure ces mécanismes pourraient contribuer à la préparation de la mise en œuvre du thème de l'UA pour l'année 2028 "Renforcer les droits de l'Homme, la démocratie et la gouvernance pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 en Afrique", relevant l'importance de mobiliser l'appui politique, institutionnel, technique et financier nécessaire à sa

concrétisation et à la mise en œuvre des initiatives y afférentes. Au terme des travaux, il a été convenu de renforcer les synergies entre les systèmes de gouvernance, de paix et de sécurité, à travers l'approche "L'Union africaine unie dans l'action", afin d'accroître l'efficacité de l'UA dans la prévention des conflits et la réponse aux défis liés à la gouvernance, aux droits de l'Homme et à la démocratie. Le CPS devrait publier un communiqué final contenant les recommandations issues de cette réunion consultative.

R. N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le Groupe Air Algérie signe un mémorandum d'entente avec la société Oman Airports –Transom

Le Groupe Air Algérie et la société Oman Airports - Transom ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération et à développer le partenariat entre les deux parties dans le domaine des services aériens, notamment l'assistance au sol et les services liés aux activités aéronautiques. La cérémonie de signature a été coprésidée par le P-DG du Groupe Air Algérie, Hamza Benhamouda, et le directeur général exécutif d'Oman Airports - Transom, Nasser ben Ahmed Al-Shurji, selon un communiqué d'Air Algérie.

Le mémorandum d'entente s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, et de la mise en œuvre du programme exécutif de coopération dans les domaines des transports, de la logistique et de la numérisation, signé au cours du premier semestre 2026.

Cet accord prévoit l'exploration des opportunités de coopération entre les deux parties, de manière à contribuer à l'amélioration de la qualité des services et de l'expérience des voyageurs, et de l'examen des perspectives de coopération dans le domaine du fret aérien et l'échange d'expertises, d'expériences et de pratiques professionnelles.

Ce partenariat intervient également dans le cadre de la démarche du Groupe Air Algérie visant à élargir sa coopération avec les acteurs internationaux du secteur de l'aviation et des services connexes et à tirer parti des expertises mutuelles au mieux des intérêts communs. Le mémorandum revêt une importance particulière dans le cadre de l'orientation visant à renforcer la desserte aérienne entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, notamment dans la perspective de la concrétisation du projet d'ouverture de la ligne aérienne Alger-Mascate en 2027.

La signature de ce mémorandum intervient dans le cadre des efforts du Groupe visant à établir des partenariats durables à forte valeur ajoutée, à soutenir le développement de l'écosystème des services aériens et à renforcer sa présence aux niveaux régional et international, conclut le communiqué.

R. N.

PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Djellaoui s'enquiert de l'avancement des travaux d'extension

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, s'est enquis, samedi, de l'avancement des travaux de construction du quai minéralier engagés dans le cadre du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba.

Le ministre, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, et des autorités locales civiles et militaires, s'est penché sur l'avancement de plusieurs chantiers relevant de ce projet, notamment la pose des pieux (dont 680 sur un total de 1.332 ont été enfoncés), parallèlement aux travaux de réalisation de la barrière en pierre au niveau du mur du quai.

Il a été expliqué à M. Djellaoui, alors qu'il inspectait l'avancement des travaux de remblai du fond marin au moyen de sable de mer, que depuis le mois de juin dernier, quelque 1,2 million de m3 ont été remblayés à l'aide d'une embarcation flottante spécialisée. Le ministre a également

inspecté les travaux de mise en place des poutres en béton armé ainsi que les préparatifs en cours pour la pose des dalles préfabriquées en béton armé qui serviront à la construction de la superstructure du quai. M. Djellaoui a également suivi le processus de mise en place des blocs de béton préfabriqués par la société Meditram (entreprise publique spécialisée dans les infrastructures maritimes et portuaires) à l'aide du navire " Illizi " afin de renforcer la résistance de la digue à l'action des vagues. Il s'est également intéressé à la nouvelle technique utilisée pour renforcer les couches profondes du sol, connue sous le nom de puits verticaux préfabriqués (PVD) qui servent essentiellement à accélérer la consolidation des sols compressibles, notamment les argiles molles et les vases, ce qui permet de contrôler le taux de tassement du sol et de renforcer sa capacité portante pour supporter la charge de la superstructure du quai. Le min-

istre a donné, dans ce contexte, des instructions aux entreprises chargées de la réalisation, à l'effet d'intensifier le suivi sur le terrain et de renforcer la coordination permanente entre les différents intervenants afin de garantir l'achèvement des différents travaux dans les délais fixés. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base effectue, sur trois jours consécutifs (15, 16 et 17 août), des visites de terrain dans les différents gares et chantiers situés le long du projet de la ligne ferroviaire minière Est reliant le port d'Annaba à Bled El-Hadba, dans la wilaya de Tébessa, sur une distance de 422 km, à travers les wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma, de Souk Ahras et de Tébessa.

L'objectif consiste à évaluer l'avancement des travaux, les conditions de réalisation et le niveau de mobilisation des ressources humaines et matérielles affectées à ce projet stratégique.

R. N.

"L'Afrique aux Africains" prend corps avec la première cargaison de brut "Meleck"

L'histoire économique du Sahel vient de s'écrire. Avant-hier, au terminal pétrolier de Sèmè au Bénin, Sonatrach et la Société nationale nigérienne du pétrole, Sonidep, ont procédé au chargement de la toute première cargaison de pétrole brut nigérien "Meleck", commercialisée conjointement. Un geste technique en apparence, mais hautement symbolique : c'est le point de départ d'une nouvelle ère de coopération Sud-Sud, où les richesses de l'Afrique sont valorisées par les Africains pour les Africains. Selon le communiqué de Sonatrach, cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations des hautes autorités des deux pays visant à renforcer les relations commerciales bilatérales. Au-delà d'un simple contrat d'exportation, il s'agit d'un partenariat de développement. Sonatrach met à la disposition de son partenaire nigérien son expertise et son savoir-faire de près de 60 ans dans la commercialisation des hydrocarbures, l'accès aux marchés internationaux et la logistique. En retour, le Niger diversifie ses débouchés et sécurise une voie d'exportation souveraine pour sa production de "Meleck". "La commercialisation conjointe du brut nigérien s'inscrit également dans la dynamique de consolidation des relations entre l'Algérie et le Niger, et traduit la volonté des deux parties à développer des partenariats durables permettant la création d'opportunités mutuellement bénéfiques", souligne le groupe algérien.

RELIER LES ÉCONOMIES SAHÉLIENNE ET INTERAFRICAINNE
Cette coopération va bien plus loin que le secteur énergétique. Elle pose la première pierre d'un véritable corridor économique régional. En reliant le bassin pétrolier du Niger au port de Sèmè via des infrastructures terrestres et en s'appuyant sur l'expertise algérienne, les deux pays créent une chaîne de valeur intégrée. L'enjeu est de taille : désenclaver le Sahel, réduire la dépendance aux routes commerciales dictées par d'autres, et créer de la richesse sur place. Des emplois, des compétences, des industries de sous-traitance et des services vont naître le long de cet axe. C'est ainsi que les populations africaines construisent leur avenir, sur des projets concrets, innovants et souverains.

LE PREMIER MINISTRE : «KAFRA SUD-EST 1 CONSTITUE UNE NOUVELLE PIERRE À L'ÉDIFICE DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE NIGER»
Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a indiqué, jeudi à Agadez (Niger), que le lancement officiel des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1 constitue une nouvelle pierre à l'édifice du partenariat stratégique entre les deux pays frères, l'Algérie et le Niger. "Nous nous retrouvons aujourd'hui, deux mois et dix jours après l'inauguration de la centrale électrique à Niamey, pour poser ensemble une nouvelle pierre à l'édifice de notre partenariat stratégique, initié par Monsieur le président Abdelmadjid Tebboune et son frère, son Excellence le président Abdourahamane Tiani, à l'occasion de sa visite historique en Algérie", a dit le Premier ministre dans une allocution prononcée en marge de la cérémonie du lancement officiel des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, qu'il a coprésidé

avec son homologue nigérien, M. Ali Mahaman Lamine Zeine. Cette vision stratégique intégrée a été concrétisée dans un plan d'exécution, à l'issue de la deuxième session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne, tenue en mars dernier, a-t-il précisé. "Conformément à ce qui a été convenu, nous assistons aujourd'hui à une nouvelle étape du projet du champ pétrolier de Kafra, avec le lancement des travaux de forage de ce puits, dans le cadre d'opérations d'exploration approfondies visant à mieux évaluer le potentiel pétrolier de ce champ prometteur, en prélude aux phases de développement et de production", a poursuivi le Premier ministre.

LES RÉSULTATS DE L'OPÉRATION D'EXPLORATION DEVRAIENT OUVRIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES
"Les résultats de l'opération d'exploration devraient ouvrir de nouvelles perspectives à même de répondre à nos aspirations communes, en permettant à la République du Niger, pays frère, de valoriser ses ressources naturelles et de renforcer sa production nationale d'hydrocarbures", a-t-il expliqué, soulignant que "les avancées réalisées dans le cadre de ce projet sont le fruit des efforts soutenus consentis par les responsables, les experts, les ingénieurs et les techniciens, dans un contexte marqué par des contraintes de terrain, des conditions naturelles difficiles et des difficultés logistiques énormes".

Il a, dans ce cadre, mis en exergue "le défi logistique majeur et la grande prouesse technique relevés à travers la mobilisation de l'appareil de forage (ENF-13), d'une capacité de 2.000 chevaux, et son acheminement depuis l'Algérie jusqu'au site de Kafra, avec ce que cette étape a nécessité en termes de mise en place d'un environnement administratif, logistique et sécuritaire approprié". M. Sifi Ghrieb a saisi cette occasion pour adresser ses remerciements et dire sa reconnaissance à l'ensemble des cadres, experts, ingénieurs, techniciens et autres partenaires ayant contribué à cette importante étape. Il a également adressé ses remerciements aux autorités civiles et militaires nigériennes et algériennes qui ont accompagné et continuent d'accompagner l'Entreprise nationale de forage (Enafor), Sonatrach International Production and Exploration Corporation (Sipex) et la Société nationale nigérienne du pétrole (Sonidep) dans la concrétisation de ce projet dans toutes ses phases. Le Premier ministre a, par là même, invité les cadres et équipes de terrain concernés à "accorder la plus haute importance à la sécurité des opérations, à la protection de l'environnement, à la qualité des travaux et au respect des normes professionnelles, qui doivent demeurer au cœur de la réalisation de ce projet".

FRUIT D'UN PARTENARIAT MULTIDIMENSIONNEL ENTRE LE GROUPE SONATRACH ET LA SONIDEP
Ce projet est le "fruit d'un partenariat multidimensionnel entre le groupe Sonatrach et la Sonidep, couvrant les domaines de la recherche, de l'exploration, du développement et de la production, ainsi que les services de forage, de raffinage et de pétrochimie, la distribution et la commercialisation des produits pétroliers, en sus de la formation, du transfert de technologie et du renforcement des capacités", a rappelé M.

Sifi Ghrieb. Il a, dans ce cadre, évoqué l'accompagnement assuré par le groupe Sonatrach à la Sonidep dans "la commercialisation de son pétrole brut et le renforcement de l'expertise de ses cadres et de leur capacité de négociation en matière de valorisation de ses ressources pétrolières", soulignant que l'Algérie "s'engagera dans les travaux de grande maintenance de la raffinerie de Zinder et poursuivra l'évaluation des nouveaux blocs pétroliers au Niger, notamment le bloc de Bilma". "L'ambition de l'Algérie ne se limite pas à la réalisation du projet Kafra dans ses différentes phases, mais s'étend à la construction d'un partenariat industriel intégré et durable, de l'amont jusqu'à l'aval pétrolier et gazier, y compris à travers la création de sociétés mixtes", a-t-il soutenu. "Ce partenariat, que nous voulons voir évoluer vers une coopération à long terme fondée sur la confiance, la complémentarité, la solidarité et les intérêts mutuels, repose sur des programmes de formation ambitieux et spécialisés offrant des opportunités d'immersion sur le terrain, en vue de renforcer les compétences et de développer les capacités nigériennes dans les différentes étapes de l'industrie pétrolière", a-t-il expliqué. A ce propos, le Premier ministre a salué "l'engagement de l'Enafor à recourir progressivement aux entreprises, aux produits et aux services nigériens et à recruter les jeunes nigériens dans le projet de Kafra, tout en leur assurant la formation nécessaire". Ce modèle de "coopération équilibrée, globale et fructueuse dans le domaine des hydrocarbures entre l'Algérie et le Niger constitue l'un des piliers fondamentaux de l'approche adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à construire un partenariat énergétique africain au service des objectifs de développement durable et du renforcement du processus d'intégration continentale", a affirmé M. Sifi Ghrieb. Et d'ajouter que "cette coopération bilatérale trouve son prolongement naturel dans la dimension multilatérale, notamment à travers le projet de gazoduc transsaharien, qui est entré de manière effective dans les phases de mise en œuvre, en tant que projet stratégique et maillon essentiel du processus d'intégration africaine". Outre ce qui a été accompli dans le secteur des hydrocarbures et de l'énergie, "la concertation intersectorielle soutenue entre les deux pays et l'action commune se poursuivent à une cadence accélérée, afin de concrétiser le reste des engagements et des projets bilatéraux dans différents secteurs prioritaires, en tête desquels figurent les infrastructures, la santé, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la numérisation, le commerce, le transport et les finances", a fait savoir le Premier ministre. "Cette dynamique croissante de mise en œuvre et de réalisation et le passage de la phase des intentions et des accords à celle de la concrétisation effective des projets sur le terrain traduit la volonté des dirigeants des deux pays d'assurer un suivi direct et rigoureux du processus de coopération, consacrant ainsi le caractère stratégique des relations algéro-nigériennes, qui constituent désormais un modèle de coopération entre les pays africains", a-t-il dit. "Notre présence aujourd'hui à Kafra, à proximité de la bande frontalière entre les deux pays et dans une région située au carrefour entre le nord, l'ouest et le centre de l'Afrique, témoigne de la vision stratégique commune du président de la République, M. Abdelmadjid



Tebboune, et son frère, le président Abdourahamane Tiani", a-t-il ajouté. Cette vision est fondée sur "la promotion des zones frontalières et leur transformation en espaces de coopération et de développement communs, ainsi qu'en piliers du renforcement de la sécurité et de la stabilité dans l'ensemble de la région du Sahel", a-t-il poursuivi, estimant que "les fondements de la renaissance économique en Afrique résident dans le potentiel de ses peuples et les capacités complémentaires de ses pays et non dans la dépendance excessive d'autrui".

L'ALGÉRIE S'ENGAGE À POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC LE NIGER
Par ailleurs, le Premier ministre a réitéré, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "l'engagement constant de l'Algérie à poursuivre le développement des relations de fraternité et de coopération avec la République du Niger, pays frère, à continuer de contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité de son environnement régional et à promouvoir les processus de développement, de bien-être et de prospérité à travers notre continent africain". Il a, par la même occasion, transmis aux dirigeants, au gouvernement et au peuple frère du Niger les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de davantage de sécurité, de stabilité, de progrès et de prospérité.

SONATRACH ENTAME LA PREMIÈRE LIVRAISON DE CARBURANT DE TYPE JET A1 AU NIGER
Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer les relations commerciales avec la République du Niger, et en concrétisation du contrat conclu entre Sonatrach et la Société nigérienne de pétrole (Sonidep) pour l'exportation de carburant de type Jet A1, Sonatrach a entamé, le vendredi 14 août 2026, la livraison de la première cargaison de Jet A1 à partir de la raffinerie d'Adrar (RA1D) au profit du marché nigérien. Ces opérations, réalisées dans le cadre des engagements contractuels, marquent l'entrée effective dans la phase de mise en œuvre de la coopération commerciale entre Sonatrach et Sonidep. Elles s'inscrivent également dans la dynamique visant à renforcer les relations existantes entre l'Algérie et le Niger. Cette opé-

ration confirme par ailleurs la volonté de Sonatrach de renforcer la coopération directe avec les sociétés pétrolières et gazières africaines, notamment dans la région du Sahel, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour un approvisionnement régulier des marchés de cette région en produits pétroliers algériens. La livraison de ce premier lot de Jet A1 s'effectue à partir de la raffinerie d'Adrar (RA1D), une infrastructure stratégique qui illustre la capacité de Sonatrach à valoriser ses ressources et à les mettre au service de l'intégration régionale. Le choix de cette raffinerie permet d'acheminer le carburant vers le Niger par voie terrestre, en garantissant des délais courts et une sécurité d'approvisionnement adaptée aux besoins du marché nigérien, notamment pour l'aviation civile et commerciale. Pour Sonidep, ce partenariat avec Sonatrach représente une étape majeure dans la sécurisation des besoins énergétiques du Niger. En s'appuyant sur l'expertise algérienne, la société nigérienne assure à son pays un accès direct et stable à un produit stratégique, sans passer par des intermédiaires extérieurs. Pour Sonatrach, il s'agit de consolider sa présence en Afrique et de diversifier ses marchés d'exportation en proposant une offre compétitive et de proximité.

LA VISION QUI « L'AFRIQUE AUX AFRICAINS » SE CONCRÉTISE
Pendant trop longtemps, les ressources du continent ont été extraites pour être transformées et revendues ailleurs. Avec ce partenariat Sonatrach-Sonidep, le paradigme change. Le pétrole nigérien est extrait au Niger, commercialisé avec l'Algérie, et les bénéfices sont réinvestis dans la région. C'est la preuve que l'intégration africaine n'est pas un slogan. Elle se fait par des actes économiques tangibles. Lorsque l'Algérie et le Niger, deux pays sahéliens, choisissent de mutualiser leurs forces, ils montrent la voie : l'avenir du continent ne viendra pas de l'extérieur, mais de la solidarité et de la complémentarité entre ses nations. Avec "Meleck" et lancement officiel des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, l'Afrique ne vend plus seulement du brut. Elle vend une vision. Et cette vision dit une chose simple : l'Afrique est pour les Africains. C'est à travers des coopérations pareilles que l'Afrique verra enfin le jour.

Hamza B.

CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Ancrer durablement un comportement responsable chez tous les usagers

Une campagne nationale de prévention des accidents de la route est essentielle pour sauver des vies, réduire les traumatismes et ancrer durablement un comportement responsable chez tous les usagers. Elle permet de sauver des vies et de réduire les drames ainsi que de limiter les surcoûts psychologique et économique des accidents sur la société, mettre en garde contre l'alcool, les manœuvres et les dépassements dangereux.

D'où l'utilité et la très grande importance de connaître les dispositions légales récentes et les mesures de sécurité obligatoires par l'intermédiaire d'une campagne de sensibilisation. Et dans ce contexte, il y a cinq jours, un premier communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé que la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), en coordination avec les services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales ainsi que de la Protection civile, a lancé une campagne nationale de sensibilisation à la prévention des accidents de la route durant la saison estivale 2026.

Hier, la même source a indiqué que la campagne nationale de prévention des accidents de la route durant la saison estivale 2026 se poursuit à travers les différentes wilayas du pays, avec la participation de l'ensemble des organismes concernés. La poursuite de cette campagne nationale de prévention a pour but de renforcer la sensibilisation aux règles de sécurité routière, aux dispositions du

nouveau Code de la route et de réduire les accidents de la circulation, a expliqué le communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Le texte ajoute que les efforts soutenus se poursuivent sur le terrain et ce, "En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud.

Ainsi donc, cette campagne se poursuit dans l'ensemble des wilayas du pays avec la participation des différents services et organismes concernés, à travers l'intensification des opérations de prévention et de sensibilisation, afin d'accompagner les usagers de la route, en particulier durant la période estivale marquée par une hausse des déplacements".

Expliquant les efforts déployés sur le terrain, la même source précise que cette campagne comprend "des opérations de sensibilisation destinées aux conducteurs, aux familles, aux estivants et aux enfants, afin de rappeler l'importance de respecter le Code de la route et les limitations de vitesse, d'éviter les dépassements et les manœuvres dangereuses et l'utilisation du téléphone portable au volant, ainsi que les risques liés à la fatigue et à l'épuisement pendant la conduite".

et pour mieux faire passer ces messages de sensibilisation, le même texte ajoute que "les interventions et les messages de sensibilisation à travers les médias, notamment les chaînes de télévision et de radio, se poursuivent afin de faire connaître les dispositions du nouveau Code de la route et expliquer les principales règles et mesures que les usagers de la route doivent respecter, en vue de sensibiliser le plus grand nombre possible d'usagers de la route et de renforcer la prise de conscience des risques liés aux comportements routiers dangereux".

Le même communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a conclu en faisant remarquer que "l'unification des efforts des différents acteurs et le



renforcement de l'action conjointe sur le terrain et dans les médias, permet aussi d'ancrer une culture de la sécurité routière et de réduire les accidents de la circulation".

Pour résumer les points stratégiques de cette campagne de prévention, il est utile de noter que les efforts déployés s'articulent autour des mesures à respecter durant les périodes d'intempérie ; l'excès de vitesse et le dépassement dangereux ; les manœuvres dangereuses et la circulation sur la file de gauche ; le non-respect de la distance de sécurité ; l'utilisation du téléphone portable en conduisant, la non utilisation de la ceinture de sécurité et enfin, sans oublier le contrôle régulier des véhicules (essuie-glaces, feux, état des roues...).

LES INSTRUCTIONS DE DJELLAOUÏ POUR LA MAINTENANCE DU RÉSEAU ROUTIER

Il y a deux jours, Abdelkader Djellaoui a présidé à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi et à l'évaluation des opérations de maintenance du réseau routier et autoroutier à travers le territoire national.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres centraux et de représentants de l'Algérienne des autoroutes (ADA), s'inscrit dans

le cadre du « suivi de l'état du réseau routier et autoroutier », après la réunion tenue le 4 août par visio-conférence avec les directeurs des travaux publics des wilayas, pour faire le point sur les opérations de maintenance à l'échelle nationale et suivre la mise en œuvre des instructions données à ce sujet, a précisé dans un communiqué le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base.

PROCÉDER PAR PRIORITÉ

Au début de la rencontre, un exposé détaillé sur l'état du réseau des routes nationales, chemins de wilaya et d'autoroutes est présenté, comprenant un diagnostic technique, notamment pour les tronçons et les ouvrages d'art nécessitant une intervention. L'exposé porte également sur l'état d'avancement des opérations d'expertise technique réalisées au niveau de plusieurs tronçons et ouvrages, ainsi que les résultats obtenus, permettant de déterminer la nature des dysfonctionnements enregistrés et les priorités à prendre en charge, ajoute la même source.

Après avoir suivi les exposés présentés, le ministre donne des instructions pour entamer les expertises techniques relatives au reste des tronçons classés comme points noirs en procédant

par priorité, à commencer par les tronçons routiers dégradés, afin d'identifier les causes de la dégradation et de proposer les solutions techniques appropriées. Il appelle à poursuivre la prise en charge des tronçons classés comme points noirs, à assurer le suivi périodique des différents ouvrages d'art et à prendre les mesures nécessaires pour garantir leur viabilité.

PARACHEVER LES OPÉRATIONS D'EXPERTISE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

Concernant la maintenance, le ministre ordonne de parachever les travaux en cours au niveau du réseau routier et autoroutier, tout en intensifiant les opérations d'entretien périodique et en veillant à renforcer la disponibilité opérationnelle des engins d'intervention et des centres de matériel, afin de garantir la rapidité et l'efficacité des interventions.

Enfin, Djellaoui met l'accent sur la nécessité de parachever les opérations d'expertise dans les meilleurs délais et de mettre en œuvre les recommandations qui en découlent, avec la prise en charge immédiate des tronçons et des ouvrages d'art nécessitant une intervention, a conclu le communiqué.

Saïd Ben

INCENDIES DE FORÊTS DE JUILLET

Les citoyens victimes invités à partir du 18 août à retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a invité les citoyennes et citoyens concernés par les incendies de forêts survenus durant le mois de juillet dernier à se rapprocher, à partir du 18 août prochain, de leurs communes, pour retirer leurs décisions d'octroi de

l'aide de l'Etat, et ce en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique jeudi un communiqué du ministère.

"Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports porte à la connaissance des citoyennes et des citoyens

touchés par les incendies de forêts survenus durant le mois de juillet dernier, qu'en exécution des instructions de Monsieur le Président de la République, visant la prise en charge des dégâts occasionnés aux produits agricoles, aux habitations et aux mobiliers, équipements et appareils élec-

troménagers, les travaux des commissions d'évaluation locales et celle nationale ont été clôturés le 11 août 2026", précise la même source. "Aussi, la liste des citoyennes et citoyens touchés, ainsi que les dégâts éligibles à l'aide de l'Etat ont été transmis aux secteurs et aux walis concernés

pour exécution des décisions arrêtées", poursuit le communiqué. "Ainsi, les citoyennes et citoyens concernés sont invités à se rapprocher, à partir du 18 août 2026 de leurs communes de résidence, pour retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat", conclut le ministère.

R. N.

SIDI BEL-ABBÈS

Le ministre de l'Hydraulique salue les efforts déployés pour améliorer le service public

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a salué dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, les projets du secteur visant à diversifier les sources d'approvisionnement des habitants en eau potable, ainsi que les efforts déployés pour améliorer le service public de l'eau.

Dans son commentaire à l'issue de la présentation technique du secteur de l'hydraulique à Sidi Bel-Abbès, le ministre a souligné l'importance de diversifier les sources d'approvisionnement en eau, saluant les projets réalisés dans la wilaya dans ce domaine. Ceux-ci reposent, notamment, sur les eaux du barrage de Sidi Abdelli, les systèmes du Chott Guarbi et Chergui, les eaux souterraines, ainsi que les stations de dessalement. Le ministre a indiqué que la wilaya connaît la réalisation de projets "importants", à court terme et à l'avenir, destinés à améliorer le service public de l'eau potable. Parmi les principaux projets figurent le renforcement de l'alimentation à partir de la station de Chât El Hilal, ainsi que l'étude d'un projet de transfert d'eau depuis le système du Chott Gharbi et son raccordement à la station de dessalement de Sidi Maarouf, afin de combler le déficit dans les communes voisines. Il est également prévu de réaliser



un projet d'interconnexion entre les deux réservoirs de Sidi Lahcen et Tilmouni, d'une capacité de 20.000 m3 chacun, afin de renforcer l'alimentation de la partie Est de la wilaya et du nouveau pôle urbain. S'y ajoute la réhabilitation de 29,9 km du réseau de distribution de la ville de Sidi Bel-Abbes, avec pour objectif de réduire les fuites de 20 pour cent, ainsi que la réalisation de nouveaux réservoirs d'une capacité totale de 6.500 m3. Le ministre a insisté sur le fait que la phase actuelle impose de s'orienter vers une gestion intelligente et moderne, reposant sur les compétences nationales, à travers la généralisation des compteurs intelligents, l'augmentation des capacités de stockage et le traitement des dysfonctionnements

techniques des réseaux, afin d'assurer leur durabilité. Concernant les potentialités agricoles de la wilaya, le ministre a souligné l'importance de valoriser les ressources en eau non conventionnelles pour soutenir l'irrigation agricole.

Il a relevé les perspectives prometteuses d'extension des superficies irriguées grâce à la réutilisation des eaux épurées, dans le cadre des programmes inscrits. M. Bouzegza a également évoqué le développement des réseaux d'assainissement et la protection des infrastructures hydrauliques. Il a indiqué que le programme en cours et futur comprend des projets destinés à protéger l'environnement et les barrages, notamment la réalisation d'un système

d'épuration dans la commune de Sidi Hamadouche pour protéger le barrage de Sarno contre la pollution, ainsi que l'aménagement et le curage d'un tronçon de l'oued Mekerra afin d'augmenter sa capacité d'écoulement et de prévenir les inondations.

Il est également proposé de réaliser deux nouvelles stations d'épuration à Sfisef et Telagh, ainsi que de généraliser les schémas directeurs d'assainissement afin de permettre la réutilisation des eaux traitées dans l'irrigation agricole. La visite du ministre dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes se poursuivra demain, samedi, avec l'inspection de plusieurs projets stratégiques et de grands chantiers en cours à travers le territoire de la wilaya.

Wilaya d'Alger Examen des préparatifs de la rentrée scolaire au Conseil exécutif

L'ordre du jour de la dernière réunion du Conseil exécutif de la wilaya d'Alger a été consacré au suivi des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire et à l'examen de propositions de projets de développement dans nombre de communes, indique, vendredi, un communiqué des services de la wilaya.

A l'entame de la réunion qui a été présidée par le secrétaire général de la wilaya d'Alger, M. Abderrahmane Rahmani, des exposés ont été présentés sur "les plans d'occupation des sols des communes de Rouiba, Baraki, Sidi Moussa et Kouba, comprenant des études et des propositions de projets de développement concernant différents secteurs", avec un accent mis sur "la nécessité de se conformer aux dispositions et orientations contenues dans ces plans", précise le communiqué. Les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire figuraient également à l'ordre du jour de la réunion.

Un exposé a ainsi été présenté sur "le programme de réalisation de nouveaux établissements scolaires", outre l'examen de la situation des structures éducatives dont la mise en service est prévue avant le début de l'année scolaire".

A ce titre, des instructions ont été données quant "à la nécessité de parachever tous les travaux, de raccorder ces établissements aux différents réseaux et de les équiper en moyens indispensables, conformément aux orientations des hautes autorités du pays, à même d'assurer leur disponibilité et le bon déroulement de l'année scolaire.

Concernant les préparatifs de la saison hivernale, un exposé a été présenté sur "le programme des interventions proactives sur le terrain, engagées par les différents services de la wilaya, notamment la 9e édition de la grande campagne de nettoyage qui a concerné différents quartiers et communes de la capitale".

Il s'agit également du lancement d'opérations préventives de nettoyage et de curage des oueds, des avaloirs et des trémies, en sus de différents points susceptibles de favoriser l'accumulation des eaux pluviales, conclut le communiqué.

SERVICE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À SAÏDA :

Bouzegza supervise le lancement officiel de la technologie de télégestion

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a donné à Saïda, le coup d'envoi de la technologie de télégestion du service d'alimentation en eau potable, dans le cadre des efforts du secteur visant à renforcer le recours à la numérisation et aux technologies modernes.

Dans une déclaration à la presse en marge de la présentation d'un exposé sur cette technologie, à l'occasion d'une visite d'inspection des projets de son secteur dans la wilaya, le ministre a affirmé que "la transformation numérique dans la gestion à distance du service d'alimentation en eau potable est devenue une nécessité urgente".

Il a expliqué que cette technologie permettra d'améliorer le suivi des infrastructures et des réservoirs d'eau, de contrôler à distance les différents équipements, ainsi que de détecter les dysfonctionnements et d'intervenir dans des délais très courts.

Le ministre a souligné que "l'expérience de Saïda constitue une étape concrète dans le processus de numérisation de la gestion du service de l'eau", estimant que sa généralisation progressive à travers les différents réseaux de distribution d'eau à l'échelle nationale contribuera à améliorer l'efficacité du service, notamment en renfor-

çant la performance de la distribution de l'eau potable.

Il a ajouté que "le système numérique permettra un contrôle précis et en temps réel des différentes données relatives aux réseaux et aux infrastructures hydrauliques", notamment celles liées aux fuites et aux pannes techniques, ainsi que le suivi des niveaux des réservoirs et des opérations de distribution. Cela facilitera la prise de décision au moment opportun et accélérera les interventions sur le terrain pour remédier aux dysfonctionnements. Le ministre a également mis en avant le fait que l'adoption de la télégestion permettra de passer "d'un mode de gestion fondé sur l'intervention après la survenue des pannes à une gestion préventive reposant sur la surveillance des indicateurs et l'analyse des données". Cette approche permettra d'intervenir avant l'aggravation des problèmes et de garantir la continuité du service public de l'eau.

Selon la présentation faite par les cadres d'Algérienne des Eaux, l'opération comprend des équipements de télégestion et de suivi des infrastructures hydrauliques, notamment des réservoirs et des réseaux de distribution, ce qui permettra d'améliorer l'exploitation des ressources et de réduire les déplacements, ainsi que les inter-

ventions de terrain inutiles.

A cette occasion, le ministre de l'Hydraulique a inspecté, au niveau de la station de traitement de l'eau potable, le projet de réalisation d'un réservoir d'eau surélevé d'une capacité de 1.000 mètres cubes, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 70 %. Sa réception est prévue pour le mois d'octobre prochain.

Le ministre a salué les efforts déployés pour la réalisation de ce type d'infrastructures hydrauliques, qui contribueront à renforcer les capacités de stockage de l'eau potable et à améliorer le service public fourni aux citoyens.

Dans la daïra de Youb, M. Bouzegza a inspecté le projet visant à sécuriser et renforcer l'alimenta-

tion de la ville de Saïda en eau potable à partir des plateaux de Doui Thabet et de Saïda. Il a ensuite procédé à l'inauguration et à la mise en service d'un forage d'une profondeur de 250 mètres au niveau du groupement d'habitations "Abdelhadi", dans la commune de Youb.

Il a également procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un ouvrage de stockage d'une capacité de 1.500 mètres cubes, destiné à renforcer l'alimentation de la commune de Youb à partir du forage de Hassi El Abed 2, ainsi qu'au lancement du projet de renforcement de l'alimentation de la commune en eau potable à partir de ce même forage.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

5 décès et 543 blessés en 48 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 543 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué hier, un communiqué de la Protection civile. S'agissant du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 2699 interventions ayant permis de sauver 1911 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 618 autres et d'évacuer 167 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de 4 personnes dans les wilayas d'Alger, Skikda, Mostaganem et Jijel.

Durant la même période, l'intervention des secours de la Protection civile a permis l'extinction de 6 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Oran, Ain Defla, Tizi Ouzou, Annaba et Timimoun.

En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 63 incendies du couvert végétal, dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

3ÈME JOURNÉE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DU FRONT POLISARIO À BOUMERDÈS

Des universitaires algériens abordent divers aspects de la cause sahraouie

La troisième journée de l'Université d'été pour les cadres du Front Polisario et de la République sahraouie a été marquée par des conférences animées par des universitaires algériens.

Dans ce contexte, la docteure Naima Bournane a animé une conférence intitulée «Pouvoir géopolitique et biais dans les conflits internationaux : une lecture de la construction du récit numérique sur la question du Sahara occidental».

Concernant la cause sahraouie, la conférencière a souligné la nécessité d'exploiter et de mettre à profit la technologie pour promouvoir cette cause, mobiliser le soutien et la solidarité, et contrer la désinformation pratiquée par l'occupation marocaine spoliatrice.

À cet égard, elle a souligné l'importance de former les cadres sahraouis dans ce domaine et de les faire participer aux espaces médiatiques et aux plateformes de médias sociaux, insistant sur le fait



que les conflits sont de plus en plus gérés dans ces espaces, et décrivant ces plateformes comme un champ de bataille où chaque camp cherche à les utiliser à son profit.

La deuxième conférence, présentée par le Dr Farida Ben Othmane, sous le titre «Les ressources naturelles du Sahara occidental et l'équilibre des puissances internationales».

Elle a souligné l'importance économique du Sahara occidental et sa position stratégique, qui en ont fait l'objet d'ambitions coloniales.

La conférence a également abordé les ressources naturelles du Sahara occidental et la dimension juridique de la question, notamment en matière de décolonisation.

Elle a insisté sur le fait que le peuple sahraoui est le seul souverain

de son territoire et a souligné que les ressources naturelles du Sahara occidental sont au cœur du conflit. Elle a appelé à mobiliser tous les moyens disponibles pour défendre le droit à l'indépendance du peuple sahraoui et mettre fin au pillage de ses ressources, par des actions légales et populaires, ainsi qu'en exerçant des pressions sur les complices de l'occupation marocaine dans l'exploitation des ressources du peuple sahraoui.

La troisième conférence, présentée par le Dr Wardia Hanoush, intitulée «Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination : un droit inaliénable et établi, entre efficacité et efficience dans le cadre de la légitimité internationale».

Elle a souligné que, bien que la question du Sahara occidental soit une question de décolonisation enregistrée auprès des Nations Unies, la communauté internationale n'a pas rempli ses obligations. Elle a précisé qu'il existe un décalage entre le droit et les intérêts, soulignant que le peuple sahraoui doit user tous les moyens disponibles pour défendre sa cause et diversifier ses méthodes de plaidoyer.

UNE DÉLÉGATION DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL TÉMOIGNE :

Arrestations et souffrances du peuple sahraoui dans les Territoires occupés

Une délégation de défense des droits humains des Territoires occupés, participant aux activités de l'université d'été pour les cadres du Front Polisario et de l'État sahraoui, a présenté les souffrances du peuple sahraoui dans les Territoires occupés.

Elle a notamment évoqué leurs expériences d'arrestation et les conditions tragiques qu'ils ont subies dans les prisons de l'occupation marocaine.

D'anciens détenus ont souligné que, même après leur libération, ils ont été traqués et leurs

maisons assiégées. Ils ont affirmé que l'occupation cherchait à les humilier et à briser leur esprit de résistance et leur détermination à défendre leurs droits et, surtout, le droit à la liberté de leur peuple. Dans ce contexte, ils ont affirmé leur engagement dans la lutte, notamment au sein des universités marocaines, et ont indiqué avoir été arrêtés pour cette raison.

Les membres de la délégation ont souligné que les épreuves terribles qu'ils ont vécues ne feraient que renforcer leur détermination à poursuivre le combat et à défendre la cause de

leur peuple. Il convient de noter que les membres de la délégation ont abordé la situation des droits humains dans les territoires occupés sous différents angles. Aziz El Ouahidi a livré des témoignages directs sur les prisons de l'occupation. Abdelmoula El Hafidi, El Ber El Kentawi et Zahra Es-Sebai ont évoqué les souffrances des familles des détenus. Hedi Begna a analysé le paysage médiatique dans les territoires occupés et les difficultés de diffusion de l'information. Gabel Mohamed Lamine a abordé le rôle des jeunes femmes dans le soulèvement.

TUNISIE- LIBYE :

Lancement d'un vaste appel d'offres conjoint pour l'exploration pétrolière et gazière

La Tunisie et la Libye relancent leur appel d'offres pétrolier et gazier dans le bassin offshore de Gabès-Tripoli, avec une ouverture prévue le 7 septembre 2026. Pilotée par la société commune Joint Oil, la procédure porte sur deux volets : l'exploration d'un bloc de 3 000 km² et le développement du gisement transfrontalier de Zarat. Créée en 1988, Joint Oil gère les ressources de cette zone maritime commune aux deux pays. L'appel d'offres restera ouvert jusqu'au 31 décembre 2026. Les compagnies disposant d'une expérience confirmée dans l'exploration et le développement offshore pourront accéder à une salle de données virtuelle gérée par le cabinet Moyes & Co. Les candidats retenus seront informés le 26 février 2027, avant les attributions officielles prévues d'ici au 30 avril 2027. Joint Oil présentera également les projets à Londres, le 9 septembre 2026 lors du Mediterranean, Middle East & Africa Scout Group, puis les 29 et 30 septembre au World Energy Summit.

UN BASSIN OFFSHORE À FORT POTENTIEL

Le volet exploration concerne une zone située

dans des eaux de 80 à 120 mètres de profondeur. Le bloc est déjà couvert par environ 1 900 km² de données sismiques 3D, auxquels s'ajoutent 6 500 km de profils sismiques 2D. Il dispose également des résultats de cinq puits d'exploration forés entre 1976 et 2010. Cinq principales cibles ont été identifiées : Faisal, Hadaf, Siraj Est, Siraj Ouest et Zarat profond. Leurs ressources moyennes en place dépasseraient 1,6 milliard de barils de pétrole et 87,8 milliards de m³ de gaz naturel. Hadaf concentre le potentiel pétrolier le plus important, avec un peu plus d'un milliard de barils estimés en place. Siraj Ouest apparaît comme la principale cible gazière, avec environ 48,1 milliards de m³ de gaz, auxquels s'ajouteraient 358 millions de barils de pétrole. Le bloc se trouve par ailleurs à proximité de plusieurs champs déjà exploités, notamment Bourj, Al Jurf et Bahr Essalam côté libyen, ainsi qu'Ashtart, Miskar et Didon côté tunisien. Cette proximité avec des installations existantes pourrait faciliter le développement d'éventuelles découvertes et leur intégration aux infrastructures énergétiques régionales.

ZARAT, UN PROJET COMMUN AU

CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

À ce programme d'exploration s'ajoute un projet plus avancé : le développement de Zarat. Découvert par Marathon Oil en 1992, le gisement est situé à cheval sur la frontière maritime tuniso-libyenne. Zarat contiendrait 266 millions de barils de pétrole et de condensats ainsi que 31,1 milliards de m³ de gaz en place. Les réserves récupérables sont estimées à 72 millions de barils et 23,6 milliards de m³ de gaz. Sa mise en valeur nécessitera plusieurs accords entre la Tunisie et la Libye, notamment sur le partage de la production, l'unification des ressources et l'exploitation commune du gisement. Parmi les solutions envisagées figurent le raccordement de plusieurs puits à une unité de production offshore et l'utilisation des infrastructures régionales pour l'évacuation du pétrole. Avec cette relance, Tunis et Tripoli cherchent ainsi à mieux valoriser leurs ressources offshore communes et à approfondir une coopération énergétique bilatérale engagée depuis plusieurs décennies. Le projet s'inscrit ainsi dans une logique de développement conjoint d'un bassin partagé, reposant directement sur les intérêts et les capacités des deux pays voisins.

SÉCURITÉ CIVILE ET GESTION DES CRISES À ZOUÉRATE (MAURITANIE)

Inauguration du siège de la direction régionale de la Délégation générale

Le délégué général mauritanien à la Sécurité civile et à la Gestion des crises, le général Abou El Maali El Hady Sidi Ould Amar, a supervisé, à Zouérate, en présence du wali du Tiris Zemmour, M. Idrissa Demba Korera, l'inauguration du nouveau siège de la délégation régionale à la sécurité civile et à la gestion des crises. Après avoir coupé le ruban symbolique marquant l'entrée en service du siège, le délégué général à la sécurité civile et à la gestion des crises, accompagné de sa délégation, a effectué une visite du nouveau siège pour se familiariser avec les différents équipements et matériels fournis, renforçant ainsi les capacités de la délégation et soutenant son niveau de préparation afin de faire face à diverses situations d'urgence. Le siège, réalisé par la fondation de la société nationale industrielle et minière (SNIM), comprend des bureaux administratifs, des entrepôts et des installations dédiées à l'hébergement du personnel, ainsi que des véhicules tout-terrain, une ambulance, un camion de pompiers et un ensemble d'outils et d'équipements modernes destinés à une intervention rapide en cas d'urgence.

Le directeur de la prévention et du contrôle à la délégation générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le colonel Mohamed Ould Hanani, a déclaré à l'Agence Mauritanienne d'Information que l'inauguration du nouveau siège s'inscrit dans le cadre de la politique d'expansion horizontale du secteur de la sécurité civile, en phase avec la stratégie 2024-2027 visant à élargir la couverture et inclure différentes wilayas. Il a ajouté que le projet est également le fruit d'une collaboration entre la délégation et la SNIM, précisant que la délégation se chargera, dans le cadre de celle-ci, des missions de sécurité civile au niveau des installations de la société à Zouérate et Nouadhibou. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la région du Tiris Zemmour, M. El Hadrami Ould Ahmadi, du conseiller du wali chargé des affaires économiques et du développement local, du responsable de Zouérate, du délégué régional de la délégation générale à la sécurité civile et à la gestion des crises dans la wilaya du Tiris Zemmour, ainsi qu'un certain nombre de hauts responsables de la délégation et des autorités sécuritaires et militaires de la wilaya.

Risque de tensions planétaires et de conflits armés face à la pénurie d'eau douce horizon 2030/2040

Par : **Abderrahmane
MEBTOUL**

Pour le philosophe et naturaliste Viktor Schaubberger, « l'eau est le sang de la terre, le support de toute vie ». Antoine de Saint-Exupéry a dit aussi : « Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie. »

1.- L'eau a été, au cours de l'histoire de l'humanité, le facteur déterminant du développement des Nations. Or, l'augmentation des températures modifie les précipitations à l'échelle régionale et mondiale, et, partant, le régime des pluies et celui des saisons agricoles, ce qui a des répercussions majeures sur la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être des populations. Il faut agir de toute urgence pour améliorer la gestion coopérative de l'eau, adopter des politiques coordonnées sur l'eau et le climat, accroître les investissements afin de parer aux aléas hydrologiques, tels que les inondations et les sécheresses sous l'effet du changement climatique, le stress hydrique étant aggravé par la croissance démographique et la diminution des ressources disponibles. Selon les études du Groupe intergouvernemental d'experts des Nations unies sur l'évolution du climat, de l'Institut international pour la gestion de l'eau, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Unesco, 70% de la surface de la Terre est recouverte d'eau, mais 97,5% de cette eau est de l'eau salée. Des 2,5% restants d'eau douce, 68,7% est gelé dans les calottes glaciaires et les glaciers. Moins d'un pour cent de cette eau douce est disponible pour être utilisée par les humains. Dès lors, l'eau est un enjeu stratégique à la fois sécuritaire et économique, impliquant tant un nouveau modèle de consommation énergétique axé sur les énergies renouvelables (le solaire) et l'hydrogène vert qu'un nouveau modèle de consommation de la part des êtres humains qui seront obligés de consommer moins d'eau douce car la gestion de l'eau sera dans les années à venir un facteur déterminant des tensions planétaires, surtout au Moyen Orient, en Afrique et dans certaines zones de l'Asie pouvant entraîner des conflits armés. A l'échelle de la planète, on estime qu'environ 40 000 km3 d'eau douce s'écoulent chaque année sur les terres émergées, et partagées entre une population mondiale estimée, en janvier 2024 selon l'ONU, à plus de 8 milliards d'habitants. Autrement dit les ressources doivent fournir en moyenne 5700 m3 d'eau douce à chaque habitant de la planète soit près de 16 000 litres d'eau par jour. La surface totale des terres irriguées a été multipliée par cinq depuis le début du XXe siècle. Elle a quasiment doublé depuis 1960, principalement en Asie (Chine, Inde, Pakistan). Or, 1500 litres d'eau douce sont aujourd'hui nécessaires pour la récolte d'un seul kilogramme de blé alors que 80% des nouveaux besoins alimentaires planétaires, induits par la croissance démographique d'ici à l'an 2030, devront être satisfaits par l'agriculture irriguée qui monopolise déjà 70% des potentialités hydriques mondiales.



2.- Avec le réchauffement climatique, l'atmosphère présente une modification importante dans la distribution géographique de sa température globale, pouvant entraîner une nouvelle répartition des ressources hydriques selon les systèmes climatiques. La température risque de diminuer dans une région et augmenter dans une autre avec résultat une hausse ou une baisse des chutes de pluies. Ainsi les zones humides peuvent connaître des inondations catastrophiques par suite de l'intensification des pluies et les zones arides et semi-arides risquent de subir le phénomène de désertification à cause de la raréfaction des pluies. Au plan mondial, la question de l'approvisionnement en eau devient chaque jour plus préoccupante. Le constat unanimement partagé est simple : déjà précaire dans certaines régions du globe, la situation ne pourra qu'empirer dans les années à venir. L'essor démographique que va connaître notre planète dans les vingt-cinq prochaines années s'accompagnera d'une explosion de la consommation en eau et avec les risques d'une dégradation de sa qualité, mettant gravement en péril le ravitaillement en eau douce d'une grande partie de l'humanité, alors que la consommation en eau de l'humanité était multipliée par 6 à 7 fois durant ces dernières décennies. A cela s'ajoute une répartition inégalitaire de la population humaine sur Terre et des ressources en eau mal répartie et inégalement exploitée. Selon les études de l'ONU, l'Asie concentre 60% de la population humaine, mais ne dispose que de 30% des réserves en eau disponibles. Les régions arides qui reçoivent moins de 250 mm d'eau par an couvrent près de 20% des terres émergées et 1/5e des continents ne dispose d'aucune ressource propre en eaux fluviales. La consommation d'eau croît avec le niveau de vie des populations, les nombreux équipements qui apparaissent dans les foyers facilitant l'usage de l'eau. Ainsi, les Européens consomment aujourd'hui 8 fois plus d'eau douce que leurs grands-parents pour leur usage quotidien. Un habitant de Sydney par exemple consomme en moyenne plus de 1000 litres d'eau potable par jour, un Américain de 300 à 400 litres, et un Européen de 100 à 200 litres alors que dans certains pays en développement, la consommation moyenne par habitant ne dépasse pas quelques litres. Comme il existe des modalités opératoires différentes dans l'usage de l'eau. Ainsi, selon l'ONU, la Grande-Bretagne consacre 27% de son eau aux

besoins domestiques, 71% à ses industries et seulement 2% à son agriculture, et l'Inde 2% pour ses besoins domestiques, 2% pour son industrie et 96% pour son agriculture. Si parallèlement la tendance actuelle à l'augmentation des prélèvements en eau se poursuit, entre la moitié et les deux tiers de l'humanité devraient être en situation dite de stress hydrique en 2025, seuil d'alerte retenu par l'Organisation des Nations unies (ONU) et correspondant à moins de 1700 mètres cubes d'eau douce disponible par habitant et par an. Aujourd'hui, déjà un habitant sur cinq n'y a pas accès. Selon l'ONU, sur les 33 mégapoles de plus de 8 millions d'habitants qui existeront dans 15 ans, 27 seront situées dans les pays les moins développés et donc les moins à même de pouvoir répondre aux besoins avec le risque d'une pénurie d'eau.

3.- L'un des problèmes majeurs en matière d'eau douce et d'alimentation humaine est posé par l'irrigation, car pour nourrir toute la population de notre planète, la productivité agricole devrait fortement augmenter. Alors que l'irrigation absorbe déjà aujourd'hui 70% des prélèvements mondiaux, une consommation jugée très excessive, celle-ci devrait encore augmenter de 17% au cours des 20 prochaines années. D'où l'importance d'utiliser d'autres techniques d'irrigation plus appropriées comme le goutte à goutte car le facteur déterminant de l'approvisionnement futur de l'eau sera fonction d'une nette amélioration de la gestion globale de l'irrigation et de la maîtrise de la croissance de la consommation. Avoir accès à l'eau est devenu un enjeu économique et géostratégique, voire sécuritaire à l'échelle planétaire et les récents événements montrent tous les enjeux de la sécurité alimentaire. Selon l'Organisation mondiale de la Santé en 2021, 50% des cas de sous-nutrition chez les enfants sont dus à la consommation d'eau non potable et plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès à des services d'assainissement sûrs. Il y a un risque de conflits mondiaux pour le contrôle de l'or bleu selon une étude des Nations unies. Plus de 40% de la population mondiale est établie dans les 250 bassins fluviaux transfrontaliers du globe où ces populations doivent partager leurs ressources en eau avec les habitants d'un pays voisin. Or, une telle situation peut être à l'origine de conflits récurrents, notamment lorsqu'un cours d'eau traverse une frontière, car l'eau devient alors un véritable instru-

ment de pouvoir aux mains du pays situé en amont. Aujourd'hui, les contentieux à propos de l'eau sont nombreux à travers le monde, notamment au Nord et au Sud de l'Afrique, au Proche-Orient, en Amérique centrale, au Canada et dans l'Ouest des États-Unis. Au Moyen-Orient des tensions peuvent s'accroître. Au Proche-Orient, selon l'ONU, une dizaine de foyers de tensions existent. Ainsi l'Égypte, entièrement tributaire du Nil pour ses ressources en eau, doit néanmoins partager celles-ci avec dix autres États du bassin du Nil : notamment avec l'Éthiopie où le Nil bleu prend sa source, et avec le Soudan où le fleuve serpente avant de déboucher sur le territoire égyptien. Quant à l'Irak et à la Syrie, ils sont tous deux à la merci de la Turquie, où les deux fleuves qui les alimentent, le Tigre et l'Euphrate, prennent leur source. Grâce aux nombreux barrages qu'elle a érigés sur le cours supérieur du fleuve, la Turquie régule le débit en aval. Autre point névralgique ? L'Asie du Sud-Est, qui pourrait bien devenir une poudrière où le nord-est de la Chine recèle seulement 15% des ressources en eau du pays pour 45% de sa population totale. D'où les projets du gouvernement pour pomper l'eau au sud afin de l'acheminer au nord-est grâce à de grands projets de canaux de dérivations, selon l'expert Franck Galland. Le premier à l'est de la Chine où un grand canal puisant son eau dans le fleuve Bleu pour l'acheminer vers la région de Pékin, le second étant dérivation au centre. Mais c'est le troisième projet qui peut être source de tensions notamment avec l'Inde, le Bangladesh, voire le Pakistan. Puisqu'il concerne directement les fleuves prenant leur source dans les contreforts tibétains de l'Himalaya, expliquant que la Chine entend garder la main sur la région du Tibet, le «château d'eau de l'Asie» où l'Indus, le Gange, le Brahmapoutre et le Mékong y ont leur source. Puiser ou dériver l'eau de ces fleuves. Toujours en Asie où est concentrée la plus grande fraction de la population mondiale, le partage des eaux du Brahmapoutre apparaît comme l'une des sources de conflit potentiel entre la Chine, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam.

4.-C'est que plus d'un tiers de l'humanité soit plus de 2 milliards d'habitants survivent avec moins de 5 litres d'eau par jour, moins de 1700 litres par an (1.7 m3), c'est ce qu'on appelle le «stress hydrique» concentré en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Selon l'ONU, au taux

actuel de croissance de la population et de ses besoins en eau douce, en 2025 la quantité moyenne d'eau douce disponible devrait chuter de 6600 à 4800 m3 par habitant et par an, soit une réduction de près d'un tiers. A cette date, les experts estiment que 5 fois plus d'habitants qu'aujourd'hui seront touchés par la pénurie d'eau, ce qui représentera 2.8 milliards d'habitants soit 35% de la population estimée de la Terre à cette époque. D'une manière générale, le défi majeur du XXIe siècle en matière d'eau sera donc vraiment d'assurer la rentabilité de la gestion de l'eau, tout en garantissant aux plus pauvres le droit d'accéder à cette ressource vitale. D'énormes investissements seront donc nécessaires pour moderniser l'existant et créer de nouveaux équipements (usines de production, réseaux de distribution, stations d'assainissement), mais aussi pour développer de nouveaux systèmes d'irrigation. Les investissements ont été évalués par le Conseil mondial de l'eau à 180 milliards de dollars par an pour les 25 prochaines années, contre 75 milliards de dollars actuellement investis chaque année. D'où l'importance d'institutions internationales de régulation et d'un marché mondial de l'eau régulé, évitant un calcul monétaire de rentabilité immédiate. Ce seront donc les décisions politiques, au niveau national et international et des agences de financement, qui joueront un rôle déterminant dans la gestion future du risque de pénurie d'eau douce. Des actions coordonnées doivent être mises en œuvre pour éviter des tensions futures et prendre des mesures au principal au nombre quatre. Premièrement la réduction de l'envasement des barrages. Deuxièmement, le traitement approprié des eaux usées qui nécessitent la maîtrise technologique. Troisièmement, une lutte contre le gaspillage. Globalement, seuls 55% des prélèvements en eau sont réellement consommés, les 45% restants étant soit perdus. Dans certaines grandes villes d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine comme Le Caire ou Mexico, jusqu'à 70% de l'eau distribuée est perdue par fuite dans les réseaux. Certaines nappes, qui pourtant ne se renouvellent plus ou quasiment plus à l'échelle humaine, sont fortement exploitées, notamment à des fins d'irrigation. Quatrièmement le développement des projets de dessalement de l'eau de mer dont bon nombre de pays en ont fait la priorité. Mais l'on devra protéger l'environnement en évitant que les déchets chimiques se déversent sur la mer et surtout utiliser les énergies renouvelables car ces unités demandent une forte consommation de gaz traditionnel, pouvant à court terme combiner le gaz et le solaire. Cette opération, est financièrement coûteuse, devant avoir une production à grande échelle afin de diminuer à moyen terme les coûts, le prix du mètre cube d'eau actuellement étant excessivement cher et une des solutions étant une nouvelle gouvernance est de trouver l'équilibre entre une politique des prix appropriée afin d'éviter le gaspillage de cette ressource rare et la satisfaction des besoins des plus défavorisés. En conclusion, pour terminer cette modeste contribution je citerai le poète britanno-américain W.H Auden qui dit que « des milliers de gens ont vécu sans amour, pas un n'a vécu sans eau » et le peintre et homme de science italien Léonard de Vinci qui souligne que « l'eau est la force motrice de la nature ».

Les différentes formes du crime économique organisé, facteur de déstabilisation des Etats

Par : Abderrahmane
MEBTOUL

Le fléau du crime organisé dépasse le cadre national, devant le reliair aux réseaux internationaux où existent des liens dialectiques entre certains agents externes et internes.

1.- La lutte contre le crime organisé et la corruption, qui concerne tous les pays sans exception, n'est pas une question de lois ou de commissions, montrant clairement que les pratiques au niveau mondial contredisent le juridisme et les discours. Il est illusoire de s'attaquer à ce fléau mondial sans un système d'information fiable en temps réel utilisant les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle qui a un impact à la fois sur la gestion du segment sécuritaire, des entreprises, des intuitions et de nos comportements. Une importante enquête sur plus de 150 pays réalisée par d'éminents experts internationaux (juristes, économistes, politologues et experts militaires), parrainée par l'ONU en octobre 2021, se basant sur douze indicateurs de résilience : leadership politique et gouvernance, transparence et responsabilité du gouvernement : – coopération internationale, – politiques et législations nationales, – système judiciaire et détention, – forces de l'ordre, intégrité territoriale, – lutte contre le blanchiment d'argent, capacité de réglementation économique, soutien aux victimes et aux témoins, prévention et acteurs non étatiques arrive à six conclusions.

1re conclusion : plus des trois quarts de la population mondiale vivent dans des pays où le taux de criminalité est élevé, ou dans des pays où le niveau de résilience face au crime organisé est faible ;

2e conclusion : de tous les continents, c'est l'Asie qui enregistre les niveaux de criminalité les plus élevés ;

3e conclusion : la traite des



personnes est le marché criminel le plus répandu au monde. 4e conclusion : les démocraties présentent des niveaux de résilience face à la criminalité plus élevés. 5e conclusion : les acteurs étatiques constituent les principaux facilitateurs de ces pratiques occultes et obstacles à la résilience face au crime organisé (dont octroi opaque de l'octroi de marchés publics). 6e conclusion : de nombreux pays en conflit et États fragiles sont très vulnérables face au crime organisé.

2.-Concernant les trafics illicites, je recense sept niveaux (conférence du professeur Abderrahmane Mebtoul sur ce sujet - Alger - à l'Institut militaire de documentation et de prospective 2019 (sur les liens entre sphère informelle et trafics) et à l'invitation de l'Etat-major de la Gendarmerie nationale sur le crime économique organisé 2021). Premièrement, nous avons le trafic de marchandises illicites qui regroupe différentes pratiques : contrefaçon ; piraterie ; falsification ; adultération de produits ; la contrebande de produits licites et la fraude fiscale. Ainsi les denrées alimentaires, boissons et cosmétiques illicites peuvent contenir des ingrédients toxiques et les appa-

reils électriques sont parfois à l'origine d'incendies ou d'explosions. Les médicaments illicites, quant à eux, contiennent la mauvaise quantité de principe actif (trop, trop peu ou inexistant), menaçant la santé de patients par l'ingestion de faux médicaments ou de médicaments licites mal conservés ou périmés où selon certains experts le trafic de médicaments rapporte 10 à 20 fois plus que celui d'héroïne

Deuxièmement, nous avons le trafic d'armes. Le marché «noir» des armes et de leurs munitions, issu nécessairement du marché «blanc» puisque, rappelons-le, chaque arme est fabriquée dans une usine légale, une thématique qui permet de comprendre les volontés de puissance des divers acteurs géopolitiques à travers le monde. Tandis que le trafic de drogues est réprimé internationalement, le trafic d'armes est réglé par les États qui en font leurs bénéfices. La vente d'armes s'effectue régulièrement entre plusieurs partenaires privés et publics

Troisièmement, nous avons le trafic de drogue. La montée en puissance du trafic de drogue au niveau de la région sahélienne implique toute l'Afrique du Nord où nous pouvons identifier les acteurs avec des implications

géostratégiques où les narcotrafiquants créent de nouveaux marchés nationaux et régionaux pour acheminer leurs produits. Afin de sécuriser le transit de leurs marchandises, ces narcotrafiquants recourent à la protection que peuvent apporter, par leur parfaite connaissance du terrain, les groupes terroristes et les différentes dissidences, concourant ainsi à leur financement. Selon le rapport mondial sur les drogues 2023 de l'ONUDC, le nombre de personnes qui s'injectent des drogues en 2021 est estimé à 13,2 millions, soit 18 % de plus que les estimations précédentes. Au niveau mondial, plus de 296 millions de personnes ont consommé des drogues en 2021, soit une augmentation de 23 % par rapport à la décennie précédente. Le nombre de personnes souffrant de troubles liés à la consommation de drogues est entre-temps monté en flèche pour atteindre 39,5 millions, soit une augmentation de 45 % en dix ans. Le montant des revenus générés par le trafic de stupéfiants à l'échelle de la planète selon l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime en 2022 serait au minimum de 250 milliards de dollars

Quatrièmement, nous avons la traite des êtres humains. C'est une activité criminelle internationale dans laquelle des hommes, des femmes et des enfants sont soumis à l'exploitation sexuelle ou à l'exploitation par le travail. Le trafic de migrants est une activité bien organisée dans laquelle des personnes sont déplacées dans le monde en utilisant des réseaux criminels, des groupes et des itinéraires.

Cinquièmement, nous avons le trafic de ressources naturelles qui inclut la contrebande de matières premières, telles que les diamants et métaux rares (provenant souvent de zones de conflit) et la vente de médicaments frauduleux potentiellement mortels pour les consommateurs.

Sixièmement, nous avons la cybercriminalité. Elle est liée à la révolution dans le domaine

des systèmes d'information et peut déstabiliser tout un pays, tant sur le plan militaire, sécuritaire qu'économique. Il englobe plusieurs domaines exploitant notamment de plus en plus Internet pour dérober des données privées, accéder à des comptes bancaires et obtenir frauduleusement parfois des données stratégiques pour le pays. Le numérique a transformé à peu près tous les aspects de notre vie, notamment la notion de risque et la criminalité, de sorte que l'activité criminelle est plus efficace, moins risquée, plus rentable et plus facile que jamais.

Septièmement, en synthèse, nous avons le blanchiment d'argent. C'est un processus durant lequel l'argent gagné par un crime ou par un acte illégal est lavé. Il s'agit, en fait, de voiler l'origine de l'argent pour s'en servir légalement par la suite. Les multiples paradis fiscaux, des sociétés de clearing (aussi Offshore) permettent de cacher l'origine de l'argent.

En conclusion, la lutte contre le crime organisé, les différents types de trafics alimentant le terrorisme implique, outre une coopération internationale pour unifier le renseignement sans lequel l'action opérationnelle risque d'être inefficace, et une nouvelle gouvernance afin de mettre fin à cette inégalité tant planétaire qu'interne où une minorité s'accapare la plus grande fraction des richesses. Concernant le continent Afrique frappé par ce fléau, notamment au niveau du Sahel, l'objectif stratégique est de traduire en termes concrets les potentialités de cet espace, pour être en mesure de relever avec succès les défis innombrables qui lui sont lancés étant à l'aube de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur les nouvelles technologies et les défis de la transition numérique et énergétique. La stabilité du Sahel interpelle, à la fois, tout le continent Afrique mais également toute la communauté internationale.



EL WATAN

AIR ALGÉRIE-OMAN AIRPORTS-TRANSOM :

Un partenariat aérien en prélude à la ligne Alger-Mascate

Le groupe Air Algérie et la société Oman Airports-Transom ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente visant à renforcer leur coopération dans le domaine des services aériens et à identifier de nouvelles opportunités de partenariat.

Le groupe Air Algérie et Oman Airports-Transom ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente destiné à élargir leur coopération dans les services aériens. L'accord porte notamment sur l'assistance au sol, le fret, la qualité de service et l'échange d'expertise, avec en ligne de mire l'ouverture de la liaison Alger-Mascate en 2027. Un nouveau jalon vient d'être posé dans le rapprochement entre l'Algérie et le sultanat d'Oman.

Le groupe Air Algérie et la société Oman Airports-Transom ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente visant à renforcer leur coopération dans le domaine des services aériens et à identifier de nouvelles opportunités de partenariat dans un secteur appelé à jouer un rôle croissant dans les échanges entre les deux pays.

La cérémonie de signature a été coprésidée par le PDG du groupe Air Algérie, Hamza Benhamouda, et le directeur général exécutif d'Oman Airports-Transom, Nasser ben Ahmed Al-Shurji. Selon Air Algérie, cet accord «ouvre la voie à une coopération plus étroite dans plusieurs activités liées à l'exploitation et aux services aéronautiques, en particulier l'assistance au sol». L'enjeu ne se limite toutefois pas aux opérations aéroportuaires.

Le mémorandum prévoit également l'examen des perspectives de coopération dans le fret aérien, ainsi que l'échange d'expertises, d'expériences et de pratiques profession-



nelles.

L'objectif affiché est d'améliorer la qualité des prestations et, à terme, l'expérience proposée aux voyageurs.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans le prolongement du programme exécutif de coopération entre l'Algérie et le sultanat d'Oman dans les domaines des transports, de la logistique et de la numérisation, signé au cours du premier semestre 2026.

Le choix de ces trois secteurs traduit la volonté des deux pays de donner un contenu plus opérationnel à leurs relations bilatérales, en privilégiant des domaines susceptibles de favoriser les échanges économiques, la circulation des personnes et la modernisation des infrastructures et des services.

Dans ce dispositif, le transport aérien occupe une position stratégique. Le développement des liaisons directes entre les deux capitales

pourrait contribuer à faciliter les déplacements des opérateurs économiques, des investisseurs et des touristes, tout en consolidant les échanges entre l'Afrique du Nord et la péninsule Arabique. Le mémorandum signé entre Air Algérie et Oman Airports-Transom prend ainsi une dimension particulière à l'approche d'un projet attendu de longue date, celui de l'ouverture de la ligne aérienne Alger-Mascate, prévue pour 2027. Même si l'accord signé jeudi ne constitue pas, à lui seul, l'annonce de l'ouverture effective de cette liaison, il intervient dans un contexte qui prépare manifestement le terrain à son développement.

Air Algérie élargit son réseau de partenariats. Pour le pavillon national, cette démarche participe aussi à une stratégie visant à diversifier et à approfondir les relations avec les acteurs

internationaux de l'aviation.

Air Algérie cherche ainsi à capitaliser sur les compétences et les expériences de partenaires étrangers dans des segments complémentaires à son activité de transporteur.

L'assistance au sol, le fret aérien, la digitalisation des services et le partage des pratiques professionnelles constituent autant de leviers permettant d'améliorer la chaîne de services autour du transport aérien.

Cette approche accompagne la transformation progressive du secteur, où la qualité de l'expérience passager et l'efficacité des opérations aéroportuaires deviennent des facteurs déterminants de compétitivité. Le partenariat avec Oman Airports-Transom pourrait également offrir des possibilités d'échange autour des méthodes de gestion et des standards appliqués dans les plateformes aéroportuaires omanaises.

Pour Air Algérie, l'objectif est de «construire des partenariats durables susceptibles de produire une valeur ajoutée concrète, tant sur le plan opérationnel que commercial». L'accord intervient, par ailleurs, alors que l'Algérie poursuit le renforcement de ses capacités aéroportuaires et de sa connectivité internationale.

La perspective de nouvelles liaisons avec des marchés et des hubs régionaux répond à la volonté d'accroître l'attractivité du pays et de soutenir les flux économiques et touristiques. A travers ce mémorandum, Alger et Mascate passent donc à une étape supplémentaire dans la consolidation de leur coopération aérienne.

Derrière la dimension technique de l'accord se profile un objectif plus large visant à préparer les conditions d'une connectivité aérienne renforcée entre les deux pays et accompagner notamment la concrétisation de la future liaison Alger-Mascate.

Pour Air Algérie, cette coopération constitue aussi «une nouvelle pièce dans sa stratégie d'ouverture sur l'environnement aéronautique régional et international».

HORIZONS

YOUCEF BENYZA, UNIVERSITAIRE ET ROMANCIER

«Écrire pour que la mémoire ne s'efface pas»

Universitaire et romancier, Youcef Benzya, affirme vouloir «écrire pour que la mémoire ne s'efface pas».

Youcef Benzya a longtemps évolué entre l'enseignement, la presse et l'analyse politique. Après un premier recueil de nouvelles publié en 2004, Ahadith as-samt (Paroles du silence), il a mis entre parenthèses l'écriture littéraire, happé par ses engagements académiques. Avec Zaïlal, il signe un retour à la fiction, porté par une urgence mémorielle. Son roman ressuscite une période sombre de l'histoire algérienne, de l'après-Première Guerre mondiale jusqu'à l'indépendance. Famine, épidémies, conscription forcée : l'auteur évoque une époque marquée par la brutalité coloniale. Au cœur du récit, Azouz incarne les valeurs des moudjahidine. Exilé en France, militant engagé, puis combattant armé revenu au pays, il traverse les épreuves d'une génération qui a choisi la lutte. Blessé en tentant de franchir la ligne Morice, il revient au village, après l'indépendance, pour mener une vie simple, loin des honneurs. Dans cet entretien, l'auteur parle de son livre et de sa démarche.

Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs et revenir sur votre parcours personnel et littéraire ?

Né à Taxlent (Batna), en 1977, je suis professeur universitaire en sciences politiques. Je suis titulaire d'un master en management et j'ai travaillé plusieurs années dans la presse et l'administration. J'ai publié une variété d'ouvrages dans ma spécialité. Sur le plan

créatif, j'ai commencé à écrire des nouvelles lorsque j'étais encore au lycée. J'ai publié un recueil en 2004 Ahadith as-samt (Paroles du silence) et des études dans la presse nationale. Ensuite, j'ai interrompu l'écriture littéraire, en raison d'engagements académiques universitaires et de ma pratique de l'analyse politique dans les médias. Je reviens à la littérature à travers ce roman.

Qu'est-ce qui vous a poussé à revenir sur cette mémoire collective à travers la fiction ?

Le roman aborde une période très difficile de l'histoire du peuple algérien, depuis l'après-Première Guerre mondiale jusqu'à l'indépendance, à travers la vie de l'un de ses fils. Cette époque était marquée par la famine, les épidémies et la conscription forcée. À travers ce travail, j'ai voulu faire découvrir aux jeunes générations un autre visage des crimes du colonisateur français, avant et pendant la Révolution. La parution du roman coïncide, peut-être par hasard, avec l'adoption par l'Algérie d'une loi criminalisant le colonialisme. C'est donc une occasion de rappeler aux jeunes d'aujourd'hui les souffrances endurées par leurs ancêtres sous une colonisation brutale, dans une forme romanesque accessible et captivante.

Le personnage d'Azouz traverse l'exil, l'engagement politique en France puis la lutte armée en Algérie. Représente-t-il une figure symbolique du militant algérien ou s'inspire-t-il de parcours réels ?

Azouz, comme tous les personnages et des événements du roman sont fictifs. Toutefois, il incarne les valeurs et les qualités morales des moudjahidine. Les événements imaginés se déroulent en marge de faits et de lieux réels bien connus de l'histoire algérienne. Azouz est présenté dès l'enfance comme un Algérien révolté, fier et refusant l'injustice. Comme beaucoup de jeunes de sa génération, il émigre en France à la recherche de travail. C'est là que naît chez lui l'idée de lutter pour l'indépendance de l'Algérie. Il participe à la création de cellules militantes dans plusieurs villes françaises, rencontre des figures du mouvement national et recrute même une Française au service de la cause algérienne. Après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il rentre en Algérie et rejoint ceux qui ont choisi la lutte armée plutôt que l'action politique. Il poursuit la préparation de la Révolution, après les événements du 8 mai 1945, avant d'être arrêté et déporté en Tunisie. Il y continue son combat en se spécialisant dans l'achat et le trafic d'armes vers les Aurès. Il revient discrètement dans la région, avant le déclenchement de la Révolution, participe à son lancement et dirige d'importantes opérations militaires. Il perd finalement une jambe en tentant de franchir la ligne Morice vers la Tunisie. Le roman se termine par son retour au village après l'indépendance où il choisit une vie simple, achetant un troupeau de moutons et se tenant à l'écart de toute autre ambition, après avoir accompli son devoir.

Quelle place occupe l'Histoire dans votre roman et plus largement dans le roman algérien contemporain ?

Ce roman est profondément historique, même s'il ne traite pas de personnages ou d'événements réels. Il met en scène, sous une forme romanesque, les sacrifices et les luttes du peuple contre le colonialisme, avant et pendant la Révolution, tout en intégrant des valeurs humaines universelles qui soulignent la grandeur de ce combat. La période précédant la Révolution, et même la Révolution elle-même, n'a pas été suffisamment explorée par notre génération dans les écrits historiques engagés ou dans la littérature de fiction. Les révoltes populaires qui ont précédé la Révolution et qui en ont constitué un prélude essentiel ont été négligées. Cela dit, il existe des œuvres majeures et durables, entre autres Le Livre de l'Émir de Waciny Laredj, El-Laz de Tahar Ouetar.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux jeunes ?

Nous avons la responsabilité de préserver la mémoire de nos martyrs et des moudjahidine et de la transmettre par tous les moyens. Nous avons eu la chance de côtoyer de nombreux acteurs de l'indépendance mais la plupart ne sont plus là. Ces œuvres littéraires permettent de transmettre aux jeunes le message des martyrs et les sacrifices du peuple, afin d'ancrer en eux les valeurs de la Révolution au service du présent et de l'avenir, d'autant plus qu'ils sont exposés à des tentatives systématiques de dénaturation de l'identité.

PALESTINE OCCUPÉE

Les violences des colons à Qusra révèlent un autre visage du terrorisme organisé de l'occupation

Le Parlement arabe a condamné l'escalade dangereuse des violences commises par des colons israéliens contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, notamment les attaques visant les habitants de la localité de Qusra, dans le gouvernorat de Naplouse.



Dans un communiqué publié vendredi, le président du Parlement arabe, Mohamed Alyamahi, a affirmé que ces crimes s'inscrivaient directement dans le prolongement des politiques du gouvernement israélien fondées, selon lui, sur l'incitation à la violence, la violence elle-même, l'expansion des colonies et l'imposition d'un fait accompli par la force.

Alyamahi a souligné que les violences des colons ne relevaient plus d'actes individuels ou isolés, mais constituaient une politique systématique menée sous la protection des forces israéliennes et avec le soutien de leur gouvernement, en violation flagrante du droit international, du droit international humanitaire et des résolutions internationales.

Il a estimé que la poursuite des attaques israéliennes en Cisjordanie, parallèlement à la guerre menée dans la bande de Gaza, révélait un projet visant à liquider la cause palestinienne et à compromettre toute perspective de paix fondée sur la solution à deux États. Le président du Parlement arabe a averti que le silence et l'inaction persistants de la commu-

nauté internationale face aux crimes commis par les colons encourageaient Israël à poursuivre ces actes et risquaient d'aggraver davantage la situation en Palestine et dans l'ensemble de la région.

Il a appelé la communauté internationale, le Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que les parlements régionaux et internationaux à assumer leurs responsabilités juridiques et morales, à agir immédiatement pour mettre fin aux violences des colons, à poursuivre leurs auteurs et à empêcher leur impunité. Il a également demandé l'inscription des groupes de colons sur les listes internationales d'organisations terroristes et l'adoption de sanctions dissuasives à leur encontre.

Alyamahi a réaffirmé que le Parlement arabe poursuivrait ses démarches à tous les niveaux parlementaires, régional et international, pour défendre les droits du peuple palestinien.

De son côté, le ministère de la Santé palestinien a condamné ven-

dredi, l'escalade des attaques perpétrées par des colons contre des établissements médicaux et des professionnels de santé, qui constituent une violation flagrante du droit international exigeant la protection du personnel médical. Le ministère a déclaré que ces attaques représentent une grave atteinte à tous les principes et normes humanitaires.

Le ministère a rapporté que la dernière de ces attaques a ciblé l'infirmier Muhammad Nabil Mutawwar, 26 ans, originaire de la ville de Sa'ir et travaillant à l'hôpital gouvernemental de Dura.

Il a été blessé par balle à balles réelles par des colons lors de leurs attaques contre la ville. Touché devant son domicile, il a subi des blessures au dos et à la colonne vertébrale, entraînant des lésions de la moelle épinière et une paralysie partielle. Il a d'abord été transféré à l'hôpital gouvernemental d'Hébron, puis à l'hôpital Al-Ahli pour y poursuivre son traitement et recevoir les soins néces-

saires. Le ministère a affirmé suivre son état de santé de près.

L'OCI met en garde contre la gravité de l'escalade des crimes sionistes

Le secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a mis en garde contre la gravité de l'escalade du terrorisme organisé commis par des colons extrémistes, sous la protection des forces de l'occupation sioniste, en Cisjordanie occupée, notamment le siège et l'agression qui se poursuivent depuis plusieurs jours contre la localité de Qusra, au sud de Naplouse.

Le secrétariat général de l'OCI a souligné, jeudi dans un communiqué, que "cette situation s'inscrit dans le prolongement des crimes de meurtre, de colonisation, d'annexion et de destruction des infrastructures commis dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, y compris dans la ville d'El-Qods occupée, ainsi que des attaques contre les camps et des tentatives de déplacement forcé du peuple palestinien, en violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies". L'OCI a renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'"elle prenne toutes les mesures diplomatiques, juridiques et économiques possibles afin de faire pression sur l'occupation" sioniste pour qu'"elle mette fin à ces crimes systématiques". L'Organisation a également souligné la nécessité d'"activer les mécanismes de la justice internationale afin que les auteurs de ces crimes soient tenus responsables conformément au droit pénal international".

LIBAN

Sept martyrs dans des frappes sionistes en dépit du cessez-le-feu

Sept personnes ont perdu la vie et trois autres ont été blessées dans une frappe aérienne menée par l'armée israélienne contre une habitation dans la localité d'Ansar, dans le sud du Liban, et ce malgré le cessez-le-feu en vigueur.

Selon les informations rapportées par l'Agence Nationale de l'Information (ANI), l'agence officielle libanaise, des avions de combat israéliens ont ciblé cette maison située à Ansar dans la matinée.

La frappe a entièrement détruit le bâtiment, causant la mort de sept personnes et en blessant trois autres.

Les équipes de la Défense civile poursuivent leurs opérations pour extraire les débris et les survivants des décombres. Il a été précisé que les blessés ont été évacués vers les centres hospitaliers de Nabatieh.

Parallèlement, les forces israéliennes ont maintenu leurs offensives contre les villes de Nabatieh et de Bint Jbeil, ainsi que dans leurs périphéries respectives, dans le sud du Liban.

Il a été signalé que l'armée israélienne a dynamité plusieurs maisons à Bint Jbeil et a ouvert le feu à l'arme lourde sur des habitations situées aux abords de l'axe routier reliant Kounine à Saff al-Hawa.

Des avions de chasse israéliens ont également mené une frappe aérienne sur le secteur d'Al-Moucha, dans la localité de Mansouri, peu avant minuit.

SOUDAN DU SUD

Plus de 650 000 réfugiés menacés de perdre l'aide alimentaire faute de financements

Plus de 650 000 réfugiés et demandeurs d'asile au Soudan du Sud risquent de perdre davantage l'accès à la nourriture, à l'aide nutritionnelle et aux autres formes d'assistance humanitaire en raison d'un déficit critique de financement, ont alerté vendredi le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Les deux agences onusiennes ont averti qu'en l'absence de financements immédiats, la dernière aide alimentaire et nutritionnelle destinée aux quelque 240 000 réfugiés les plus vulnérables du pays pourrait être distribuée en septembre, privant ainsi des centaines de milliers de personnes d'une bouée de sauvetage essentielle.

Ces réfugiés constituent les dernières familles parmi les quelque 650 000 personnes qui bénéficiaient auparavant d'une assistance alimentaire à travers le Soudan du Sud.

La réduction progressive des programmes d'aide intervient alors que le pays fait face à l'une des crises alimentaires les plus graves au monde et que les besoins humanitaires continuent de s'accroître sous l'effet des conflits dans la région.

Pour les familles réfugiées déjà confrontées à une extrême précarité, une interruption de l'aide pourrait entraîner une aggravation rapide de la malnutrition, mais également accroître les risques d'exploitation et de violences visant notamment les femmes et les enfants.

Le HCR redoute en outre une multiplication des mouvements transfrontaliers, les

populations privées de nourriture et d'assistance étant susceptibles de reprendre la route à la recherche de moyens de survie.

« Nous constatons que l'impact dévastateur des conflits qui contraignent les populations à fuir leur foyer se heurte à une grave pénurie de ressources, qui aggrave désormais la crise », a déclaré Adham Effendi, directeur adjoint du PAM au Soudan du Sud.

Selon le responsable, l'aide alimentaire représente souvent, pour les réfugiés comme pour les communautés qui les accueillent, la différence entre la capacité à faire face à la crise et le basculement dans une situation d'urgence plus grave. Le PAM fait actuellement face à un déficit de financement immédiat de 37 millions de dollars pour sa réponse en faveur des réfugiés au Soudan du Sud. L'agence estime par ailleurs à 258 millions de dollars le déficit global auquel elle est confrontée pour poursuivre ses opérations dans le pays jusqu'à la fin de 2026. Cette situation menace l'assistance destinée à quelque 4,2 millions de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire.

Le HCR est lui aussi confronté à une importante insuffisance de ressources. L'agence n'a reçu jusqu'à présent que 28 % des 286 millions de dollars nécessaires pour maintenir en 2026 ses activités essentielles de protection et d'assistance en faveur de près de quatre millions de réfugiés, de personnes déplacées internes, de personnes retournées dans leur pays et de membres vulnérables des communautés d'accueil.

La crise financière survient alors que plus de 7,8 millions de personnes au Soudan du Sud, soit plus de la moitié de la population, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Quelque 2,2 millions d'enfants souffrent également de malnutrition aiguë.

Face à l'insuffisance des ressources, le PAM a déjà été contraint de concentrer son aide sur les familles réfugiées considérées comme les plus vulnérables. Celles-ci ne reçoivent actuellement que 50 % d'une ration alimentaire complète.

La situation pourrait encore se détériorer avec la saison des pluies, qui correspond à une période où les denrées alimentaires deviennent plus rares, les prix des marchés augmentent et les routes deviennent difficiles, voire impossibles, à emprunter. Ces conditions compliquent fortement l'acheminement de l'aide humanitaire vers les populations isolées.

De nombreuses familles réfugiées ont déjà recours à des stratégies de survie préoccupantes : elles réduisent la quantité et la fréquence de leurs repas, s'endettent pour acheter de la nourriture, vendent leurs maigres biens et diminuent leurs dépenses consacrées à la santé, à l'éducation et au logement.

« Chaque semaine, des milliers de réfugiés et de personnes de retour au pays continuent d'arriver du Soudan avec presque rien, beaucoup étant épuisés, affamés et ayant un besoin urgent de protection et d'assistance », a déclaré Mesfin Degefu, représentant adjoint du HCR au Soudan du Sud.

Il a également souligné que de nombreux

réfugiés installés depuis plusieurs années dans le pays tentaient de reconstruire leur vie et de devenir progressivement autonomes. Une nouvelle réduction de l'aide risque, selon lui, de compromettre les progrès réalisés dans l'éducation, les moyens de subsistance et la résilience, tout en poussant certaines familles à envisager des itinéraires dangereux pour poursuivre leur déplacement.

Depuis le déclenchement de la guerre au Soudan en avril 2023, le Soudan du Sud a maintenu une politique d'accueil à l'égard des réfugiés, malgré ses propres difficultés humanitaires et économiques. Plus de 1,4 million de réfugiés et de personnes retournées au pays sont arrivés au Soudan du Sud depuis le début du conflit soudanais. Jusqu'à 3 000 personnes continuent d'arriver chaque semaine en provenance du Soudan, accentuant la pression sur des ressources humanitaires déjà fortement sollicitées.

Face à cette situation, le HCR et le PAM lancent un appel conjoint à la communauté internationale pour obtenir immédiatement des financements souples et éviter une interruption de l'aide vitale.

Pour les deux agences, l'enjeu dépasse désormais la seule distribution de nourriture : il s'agit d'empêcher une nouvelle détérioration de la crise humanitaire régionale, de protéger les populations réfugiées les plus vulnérables et d'éviter que l'absence de ressources ne pousse davantage de familles à adopter des stratégies de survie susceptibles d'avoir des conséquences durables.

INSUFFISANCE CARDIAQUE

Comment le yoga peut améliorer la santé de votre cœur en 6 mois

Vous souffrez d'insuffisance cardiaque ? Le yoga pourrait aider votre cœur à mieux fonctionner, d'après cette nouvelle étude indienne. On parle d'insuffisance cardiaque lorsque le cœur perd sa force musculaire et ne remplit plus correctement son rôle. Des symptômes caractéristiques font alors leur apparition : les patients sont vite essoufflés en cas d'effort, prennent du poids rapidement (+ 2 à 3 kilos en moins d'une semaine), présentent des œdèmes au niveau des membres inférieurs, et souffrent d'une fatigue anormale et excessive.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, ESSENTIELLE EN CAS D'INSUFFISANCE CARDIAQUE

Lorsqu'on est atteint d'insuffisance cardiaque, il y a 4 règles d'hygiène de vie à respecter pour éviter les complications et l'hospitalisation : éviter de saler son alimentation pour limiter la rétention d'eau, limiter sa prise de poids et surveiller son poids régulierement, bien suivre son traitement et ne pas zapper ses rendez-vous médicaux, et pratiquer quotidiennement une activité physique. Justement : une nouvelle étude, réalisée par le Indian Council of Medical Research (ICMR – en Inde), vient de démontrer l'intérêt du yoga pour



les patients qui souffrent d'insuffisance cardiaque. Les chercheurs ont travaillé avec 40 patients insuffisants cardiaques âgés de 49 ans en moyenne : ceux-ci ont été invités à faire chaque semaine une séance de yoga (50 minutes). Ils ont ensuite été comparés à un groupe-contrôle ne pratiquant

qu'une activité physique « de base. »

qu'une activité physique « de base. »

« UN CŒUR PLUS FORT ET EN MEILLEURE SANTÉ » GRÂCE AU YOGA

Au bout de 6 mois d'expérience (et grâce à des échocardiographies), les scientifiques indiens ont constaté que les membres du groupe « yoga » avaient « un cœur plus fort et en meilleure santé » que ceux du groupe-contrôle. Les insuffisants cardiaques entraînés à faire du yoga avaient ainsi moins de difficultés à effectuer des tâches quotidiennes physiques – comme monter un escalier ou marcher sur une distance importante. Deux précisions tout de même : les chercheurs soulignent qu'en cas d'insuffisance cardiaque, le yoga ne doit être pratiqué qu'en complément du traitement médicamenteux – pas question d'arrêter ses médicaments ! Par ailleurs, quand l'insuffisance cardiaque est sévère, cette activité peut être contre-indiquée : demandez conseil à votre cardiologue.

ALLERGIE AUX ACARIENS

Comment reconnaître les symptômes ?

Si vous présentez les symptômes d'une rhinite allergique ou de l'asthme, vous souffrez peut-être d'une allergie aux acariens, des animaux microscopiques qui prolifèrent dans les habitations.

QU'EST-CE QU'UN ACARIEN ?

Les acariens ne sont pas visibles à l'œil nu, car trop petits. Et pour cause, un acarien mesure seulement entre un quart et un tiers de millimètre. Si vous observez un acarien avec un microscope, vous verrez un petit insecte blanc doté de huit pattes.

Ces petites bêtes prolifèrent dans les endroits chauds (20/25 °C) et humides (70 à 80% d'humidité). Il existe pas moins de 13 espèces d'acariens. Toutes sont adaptées à l'environnement de nos habitations.

Les acariens se nourrissent de squames de peau que nous perdons quotidiennement. Ces squames, on les retrouve dans nos literies, nos tapis, nos draps et autres objets en tissu (canapé, fauteuils...). Une personne adulte perd en moyenne 1,5 g de peau morte chaque jour. Ce qui suffit à nourrir un million d'acariens !

La présence d'acariens dans une maison ne traduit pas un manque d'hygiène ou de propreté. L'acarien est un composant essentiel de la poussière domestique.

Qu'est-ce qu'une allergie aux acariens ?

L'acarien contient des substances allergènes, c'est-à-dire susceptibles de déclencher une réaction allergique chez certaines personnes.

L'allergène principal chez l'acarien est surtout présent dans ses excréments, mais le corps de l'araignée contient également des allergènes. La plupart des acariens meurent quand le taux d'humidité baisse ou en cas de températures très basses. Mais ils laissent derrière eux leurs excréments.

Les acariens morts et leurs déjections peuvent continuer à provoquer des réactions allergiques. Dans les environnements chauds et humides, les acariens peuvent vivre jusqu'à un an.

COMMENT SE MANIFESTE L'ALLERGIE AUX ACARIENS ?

Les principaux symptômes de l'allergie aux acariens sont :

des éternuements, le nez qui coule, les yeux rouges, des larmoiements, le nez bouché, des picotements dans le nez, la gorge et/ou la bouche, des démangeaisons au niveau de la peau, un écoulement de mucus dans la gorge, une toux.

Chez certaines personnes allergiques aux acariens, un asthme peut se déclencher : difficultés à respirer, respiration sifflante, une toux importante ou encore une sensation d'oppression thoracique.

Peut-on vraiment faire une crise de foie quand on mange trop ?

La crise de foie est une expression populaire (et non un terme médical) pour désigner des troubles digestifs causés par des repas trop copieux ou trop riches en sucre et en graisses. Mais le foie n'est pas responsable de la crise de foie ! Explications. Qui ne s'est jamais plaint d'une crise de foie après un repas copieux ou après avoir englouti tous les chocolats de Pâques ! La crise de foie fait référence aux différents troubles digestifs pouvant survenir quand on mange trop : nausées, vomissements parfois, ballonnements, brûlures d'estomac, perte d'appétit... Ces symptômes sont en fait la conséquence de capacités digestives débordées. L'estomac, l'intestin grêle et la vésicule biliaire sont sur-sollicités, ce qui donne cette sensation de ventre plein. Ces troubles sont dans la plupart des cas bénins et passagers (pas plus de 24 heures) et n'ont rien à voir avec des dommages au foie.

QUE FAIRE POUR SOULAGER LES SYMPTÔMES ?

Il n'y a pas grand chose à faire en cas de crise de foie, à part prendre son mal en

patience. Les symptômes disparaissent spontanément en quelques heures. Le traitement consiste surtout à mettre au repos son système digestif, ce que nous faisons naturellement puisque l'appétit a disparu. Il est également conseillé de boire beaucoup d'eau et de se reposer. L'inconfort abdominal peut être soulagé grâce à des médicaments antispasmodiques, du charbon végétal ou du citrate de bétanine.

QU'EST-CE QUI PEUT ÊTRE NOCIF POUR LE FOIE ?

Si la crise de foie n'est pas dangereuse pour le foie, d'autres facteurs peuvent être nocifs pour le foie.

LES SUCRES RAFFINÉS

Le foie utilise le fructose (un type de sucre) pour fabriquer de la graisse. Manger trop de sucres raffinés peut entraîner une accumulation de graisse dans le foie. Voilà une bonne raison de limiter votre consommation de sucres ajoutés (sodas, pâtisseries, viennoiseries).

LE SURPOIDS ET L'OBÉSITÉ

En cas de surpoids ou d'obésité, l'excès de graisses peut se loger dans les cellules du foie et entraîner une stéatose hépatique non alcoolique (la « maladie du foie gras ») qui peut sur le long terme se transformer en cirrhose. Heureusement, les dommages de cette maladie sont réversibles grâce à des mesures diététiques et la pratique d'une activité physique régulière.

LES ACIDES GRAS SATURÉS

Les acides gras saturés sont des graisses fabriquées par l'homme. On les retrouve surtout dans les produits transformés et les plats préparés. Ils sont nocifs pour le foie et favorisent la prise de poids.

L'ALCOOL

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, notamment pour votre foie. Tout comme les sucres raffinés, la consommation chronique et excessive d'alcool peut entraîner une accumulation de graisses dans le foie, un facteur de risque de cirrhose.

JUS DE FRUITS VS. SODA

lequel est le plus sucré ? Voici la réponse !

On perçoit souvent les jus de fruits comme une alternative plus saine aux sodas. Mais, sont-ils réellement meilleurs d'un point de vue nutritionnel ? Éléments de réponse.

DES BOISSONS AUSSI SUCRÉES L'UNE QUE L'AUTRE

Les jus de fruits 100% pur jus et les sodas sont des boissons riches en sucres et caloriques. Vous avez la même quantité de sucre et de calories dans 240 ml de soda et de jus de fruits, soit entre 20 et 26 grammes et 110 calories. Cependant, dans les jus de fruits 100% pur jus, les sucres sont des sucres naturels, ce qui n'est pas le cas dans les sodas. On sait que la consommation régulière de produits sucrés est associée à un risque accru de maladies

comme le diabète de type 2, le syndrome métabolique, l'hypertension ou encore les maladies cardiovasculaires. Etant donné que les jus de fruits sont aussi sucrés que les sodas, il serait donc logique de les classer dans la même catégorie et de limiter leur consommation. Et pourtant, ces deux boissons n'affecteraient pas la santé de la même façon. En effet, des études ont montré que le risque accru de maladies lié à la consommation de sodas est présent même si vous en consommez de petites quantités. Plus vous en consommez, plus ce risque augmente. En revanche, il a été démontré que le risque de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires pouvait être réduit grâce à la consommation quotidienne de jus de fruit 100% pur jus, à condition de ne pas dépasser

150 ml par jour. Ce qui est dangereux pour la santé, c'est la consommation régulière de grandes quantités de jus de fruits et non pas la consommation de jus de fruits en elle-même, qui elle est bénéfique pour la santé.

LE JUS DE FRUIT, UNE BOISSON RICHE EN BONS NUTRIMENTS

Les jus de fruits contiennent des vitamines, des minéraux et d'autres bons nutriments que l'on ne retrouve pas dans les sodas. Les plus intéressants d'un point de vue nutritionnel sont les jus de fruits maison et les jus de fruits industriels estampillés 100% pur jus. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, 120 ml de jus de fruits contiennent autant de vitamines et minéraux (fer, potassium, magnésium, vitamines du

groupe B) qu'un fruit entier. Cependant, beaucoup de ces nutriments se dégradent avec le temps. Il est donc préférable de consommer un jus de fruit fraîchement pressé plutôt qu'un jus industriel qui a été mis en bouteille il y a plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

DES COMPOSÉS VÉGÉTAUX AUX PROPRIÉTÉS ANTIOXYDANTES

Autre atout des jus de fruits, ils contiennent des composés végétaux connus pour leurs propriétés antioxydantes : les caroténoïdes, les polyphénols et les flavonoïdes. Ces substances ont la capacité de neutraliser les radicaux libres, responsables du stress oxydatif (qui endommage nos cellules et accélère leur vieillissement).



Selection du vendredi

TF1

20h10

Une famille en or

Présenté par : Camille Combal

«Une famille en or», l'un des jeux les plus cultes de la télévision, fait son retour pour une série d'émissions spéciales. Le principe ? Deux familles s'affrontent, chacune étant composée de cinq membres, dont un capitaine. Le but est de répondre à des questions ouvertes posées à un panel de Français sondés composé de 100 personnes et de trouver les réponses les plus fréquemment données par ce panel. Laurent Ruquier et Michèle Bernier s'affrontent avec leurs équipes respectives : la famille Ruquier (Michaël Gregorio, Constance et Jeanfi Janssens) contre la famille Bernier (Max Boubil, Philippe Geluck et AZ) pour tenter de remporter la somme de 100000 euros...



5

20h05

Les routes de l'impossible

Réalisateur : Guillaume Lhotellier

En Colombie, certaines routes ne figurent sur aucune carte officielle. Au coeur de l'Amazonie, des pistes ouvertes à la tronçonneuse s'enfoncent dans la forêt vierge et attirent chaque année de nouveaux colons venus fuir la pauvreté, les cartels ou les conflits armés. Pour ravitailler ces territoires oubliés, Don Ever, «le Placide», Don Miller, «le Séducteur», et Alex, «l'Artiste», affrontent des bourbiers géants où 100 kilomètres peuvent demander plus de vingt-quatre heures de voyage. Dans les montagnes du sud, sur des pistes escarpées, Emerson et Edwin, deux frères jumeaux, assurent une ligne de bus indispensable à des villages isolés.



france 2

20h10

Capitaine Marleau



Avec Corinne Masiero, Mélanie Doutey, Laurent Capelluto, Brigitte Sy, Catherine Rouvel, Iris Bry, Philippe Duquesne, Michel Ferracci, Cédric Appietto, Thomas Bronzini de Caraffa, Guy Cimino

Marleau prend des vacances bien méritées en Guadeloupe, où elle retrouve un de ses amis, Loïc. Elle espère bien profiter du soleil et de la plage, mais se ravise lorsqu'elle apprend qu'un musicien a été assassiné dans un club. Pour seconder les gendarmes, Marleau n'hésite pas à revoir son emploi du temps. Elle s'intéresse aux dernières personnes qui ont vu la victime. Il s'agit d'Anne Duplessis, une championne de voile qui ne s'en laisse pas conter et de sa fille, Océane. Pour l'heure, rien d'autre ne les relie au crime.

france 3

20h10

Championnats d'Europe

En direct de l'Alexander Stadium, à Birmingham, vivez au plus près les performances des Bleus et les exploits des plus grands champions européens. Alexandre Pasteur, Benoît Durand, Stéphane Diagana et Maryse Éwanjé-Épée accompagneront les téléspectateurs tout au long de la compétition avec leurs analyses et leur expertise. Au programme de cette soirée comptant pour la 5e journée, notamment : saut en hauteur (H) (finale) ; lancer du disque (F) (Finale) ; 400 m haies (H) (finale) ; Heptathlon, 200 m (F) (séries) ; 200 m (H) (finale) ; 800 m (F) (finale).



6 20h00

La chambre des merveilles

Avec Alexandra Lamy, Maria Fernanda Cândido, Muriel Robin, Xavier Lacaille, Rafi Pitts, Martine Schambacher, Hugo Questel, Carima Amarouche, Eye Haidara, Marcel Gitard

Thelma est une maman célibataire obnubilée par son travail dans une entreprise de cosmétiques. Un jour, alors qu'elle se promène avec Louis, son fils, elle reçoit un énième coup de fil professionnel, ce qui a le don d'exaspérer Louis, qui s'éloigne avec son skateboard. Ces quelques secondes d'inattention suffisent pour que Louis soit percuté par un véhicule. Il est transporté à l'hôpital dans un état grave. Thelma retrouve alors dans les affaires de son fils un journal qu'il nomme son «carnet des merveilles», rempli d'actions qu'il souhaiterait accomplir dans l'avenir.



W9

20h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

C'est la plus longue autoroute de France et aussi l'une des plus empruntées. Depuis le péage de Saint-Arnoult, aux portes de Paris, l'A10 se déploie sur 543 km pour relier Bordeaux. Chaque jour, 80000 véhicules y circulent en moyenne avec, en juillet-août, des pics de fréquentation pouvant aller jusqu'à 150000 véhicules. Conduite dangereuse, excès de vitesse, délit de fuite : ce trafic intense génère parfois des accidents impressionnants ! Pour assurer la sécurité des automobilistes et lutter contre les délinquants de la route, les gendarmes n'hésitent plus à sortir l'artillerie lourde : motos, voitures surpuissantes et même hélicoptères dernier cri.

42 525 LES RESSORTISSANTS de pays tiers ont déposé 42 525 premières demandes d'asile dans les pays de l'Union européenne (UE) en mai 2026.

DÉTROIT D'ORMUZ

Le conflit bascule sur les réseaux sociaux

Le détroit d'Ormuz, artère vitale par laquelle transite près d'un tiers du pétrole mondial, est de nouveau au cœur d'une escalade verbale aux conséquences potentiellement mondiales. La guerre larvée entre les États-Unis et l'Iran a quitté les champs de bataille et les eaux du Golfe pour se déplacer, en plein, sur les réseaux sociaux, transformant X et autres plateformes en nouveau théâtre d'affrontement diplomatique.

La provocation est venue de Washington. Le président américain a déclaré que le détroit d'Ormuz deviendrait un « territoire des États-Unis » une fois qu'il aura « fini de battre l'Iran ». Une sortie qui a immédiatement enflammé la toile et suscité une riposte cinglante de Téhéran.

Plusieurs diplomates iraniens sont montés au créneau. Le vice-ministre des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a répondu hier sur X avec une fermeté assumée : « Le détroit d'Ormuz ne peut être conquis ni par un tweet, ni par un porte-avions, ni par un décret, ni par un discours électoral ». Il a ajouté que « l'Iran ne craint ni les menaces ni ne se laisse intimider par une démonstration de force », rappelant que « le détroit d'Ormuz a été, est et restera iranien ». Dans un second message, le ton est monté d'un cran : « Ce détroit ne sera ouvert et fermé que sur ordre de l'Iran. Tant que vous refuserez d'accepter la réalité de votre défaite et que vous continuerez à vous bercer d'illusions, l'Iran continuera à imposer un blocus ». Ainsi, ce qui se joue à Ormuz dépasse la simple querelle de tweets. C'est un bras de fer stratégique où chaque déclaration en 280 caractères peut faire vaciller les marchés, les alliances et la sécurité énergétique de la planète.

« Celui qui se ment à soi-même et écoute son propre mensonge va jusqu'à ne plus distinguer la vérité ni en soi, ni autour de soi ; il perd donc le respect de soi et des autres », a de son côté déclaré le porte-parole de la diplomatie iranienne Esmail Baghaï, également sur la plate-



forme américaine, citant le passage d'une œuvre de Dostoïevski.

TRUMP AFFIRME QU'IL DÉCLARERA LE DÉTROIT D'ORMUZ "TERRITOIRE AMÉRICAIN"

Le président américain Donald Trump a déclaré vendredi qu'il déclarerait prochainement le détroit d'Ormuz territoire des États-Unis.

« Après avoir fini de vaincre l'Iran, qui est très lourdement battu, très bientôt, je déclarerai le détroit d'Ormuz territoire des États-Unis », a déclaré Trump à la nouvelle académie de police du comté de Nassau, à Garden City, dans l'État de New York. Trump a également affirmé que le blocus américain de cette voie maritime stratégique restait en place, assurant qu'« aucun navire ne passe à moins que nous ne le voulions ».

Des responsables militaires iraniens ont toutefois contesté le contrôle américain sur cette voie maritime. Le commandement militaire central iranien a qualifié jeudi ces affirmations de « mensonges et affabulations sans fondement ». Au 12 août, au cours des 166 jours écoulés

depuis le début de la guerre, 3 371 navires avaient franchi le détroit, soit environ 20 % des volumes de trafic enregistrés avant la guerre, selon les données de Kpler, entreprise spécialisée dans l'analyse des matières premières et du transport maritime, citées par CNN.

Les États-Unis et l'Iran avaient conclu en avril un cessez-le-feu négocié par le Pakistan, puis signé un accord le 17 juin, ouvrant des négociations en vue d'un accord définitif. Les discussions ont toutefois ensuite été bloquées en raison de désaccords concernant les garanties de sécurité et la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz, l'une des voies maritimes les plus stratégiques au monde pour l'approvisionnement énergétique et le commerce mondial.

Du 8 au 24 juillet, les États-Unis et l'Iran ont échangé de nouvelles frappes militaires, Washington lançant des attaques contre des cibles situées en Iran. Téhéran a riposté en frappant ce qu'il a présenté comme des installations et des équipements militaires américains dans plusieurs pays arabes, notamment la Jordanie, Bahreïn et le Koweït.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Quand la misère des Marocains devient une carte de pression politique pour le Makhzen

En 2026, alors que les efforts internationaux se multiplient pour endiguer le drame de la migration irrégulière qui coûte la vie à des dizaines de personnes chaque mois, certains régimes transforment cette tragédie humaine en instrument de chantage diplomatique. Le Maroc, sous l'emprise du Makhzen, offre l'un des exemples les plus cyniques de cette dérive : au lieu de protéger ses citoyens, le pouvoir le pousse vers la mer pour faire pression sur ses voisins et obtenir des concessions politiques qui "ne nourrissent pas et ne font pas vivre".

Loin d'être un phénomène uniquement lié à des migrants étrangers, la crise migratoire au Maroc est d'abord une crise interne. Le Makhzen a fait le choix d'une gestion sociale par le bâillon et la précarité. Par la répression des voix critiques, l'étouffement des petites entreprises familiales par des taxes et des contrôles administratifs étouffants, et surtout par une politique économique désastreuse imposée à une population vulnérable, le régime détruit les moyens de subsistance. Pour une famille qui ne peut plus vendre ses produits au souk à cause des restrictions, pour un jeune diplômé sans perspective, la mer devient la seule porte de sortie. D'ailleurs, des Marocains de 20 à

30 ans, mais aussi des pères de famille, choisissent de risquer leur vie pour passer de l'autre côté de la rive. D'autres, désespérés, tombent dans les filets de la "mafia makhzénienne" qui contrôle la culture du cannabis et le trafic de drogue, seule économie parallèle tolérée pour maintenir un semblant de calme dans le Rif et le Nord.

Le pouvoir ne lutte pas contre ces filières. Il les instrumentalise. Plus il y a de départs, plus il a d'arguments à brandir face à l'Europe : "Si vous ne payez pas, les vagues humaines arriveront".

Selon un communiqué de l'Organisation Internationale pour les Migrations publié le mercredi 12 août en cours, les quatre premiers mois de 2026 ont été particulièrement meurtriers.

Sur la route de la Méditerranée orientale, 244 personnes ont perdu la vie, soit une hausse de 259% par rapport à la même période de 2025. De nombreux décès ont été liés à des traversées au large de la Crète. Sur la route atlantique de l'Afrique de l'Ouest, les arrivées en Espagne ont chuté de 78% à 2 276. Mais cette baisse ne signifie pas une accalmie. Comme le souligne Ugochi Daniels, directrice générale adjointe de l'OIM : « moins

d'arrivées ne signifie pas des trajets plus sûrs ». Les conditions météorologiques extrêmes, les conflits et les pressions économiques forcent les migrants à emprunter des chemins encore plus périlleux. Paradoxalement, les arrivées en Espagne par la Méditerranée occidentale ont augmenté de 66% pour atteindre 5 647 personnes. C'est cette route, la plus courte entre le nord du Maroc et le sud de l'Espagne, qui est la plus utilisée par les jeunes marocains. Les hostilités au Moyen-Orient et l'évolution des politiques migratoires ont aussi modifié les flux, mais la constante reste la même : la précarité pousse à partir.

Le premier risque est évidemment la mort. Des dizaines de corps de jeunes marocains sont rejetés chaque année sur les côtes espagnoles ou disparaissent en mer. Le Makhzen sacrifie ainsi une partie de sa jeunesse sur l'autel de la négociation politique.

Le deuxième risque est la criminalisation. Faute d'avenir, une partie de la jeunesse se rabat sur l'économie de la drogue. Le Makhzen ferme les yeux sur la culture du cannabis et les réseaux de trafic car ils servent de soupape sociale et de source de financement officieuse. Mais cela

enferme des régions entières dans un cycle de violence, de dépendance et de répression. Le troisième risque est politique. En utilisant la misère de son peuple comme moyen de pression, le régime perd toute légitimité. Il crée une génération qui n'a plus rien à perdre et qui associe l'État non pas à la protection, mais à l'abandon.

L'OIM rappelle que près de la moitié des 304 millions de migrants internationaux vivent au sein de leur propre région. La solution passe donc d'abord par des politiques de développement et de dignité à l'intérieur des pays. Tant que le Makhzen continuera à appauvrir sa population, à réprimer toute contestation et à utiliser les départs massifs comme monnaie d'échange, la mer Méditerranée restera un cimetière.

Et tant que l'Europe paiera pour "gérer les flux" sans exiger de comptes sur les causes profondes de la misère au Maroc, elle sera complice de ce chantage. Sauver des vies en mer est urgent. Mais sauver des vies à terre, au Maroc, en mettant fin aux politiques qui poussent au départ, est une urgence encore plus grande.

B. KH.